



RAPPORT DE  
RESPONSABILITÉ  
SOCIALE  
D'ENTREPRISE

2023

Afin de faciliter la lecture et sans intention discriminatoire, l'emploi du genre masculin a parfois été choisi dans ce rapport, conformément à la règle de grammaire qui permet de l'utiliser comme valeur neutre pour désigner un ensemble de personnes comprenant à la fois des femmes et des hommes.

# Table des matières

## 5 Message de la Direction

## 7 Fondements de la responsabilité sociale d'entreprise

Contenu, périmètre et objectifs du rapport RSE  
Compréhension et contexte de la RSE  
La BCJ et sa mission de banque cantonale

## 12 Stratégie RSE

Démarche responsable  
Charte d'engagements RSE  
Gouvernance et organisation de la RSE

## 17 Adhésions et partenariats

## 18 Nos parties prenantes

Identification des parties prenantes  
Attentes des parties prenantes

## 22 Enjeux pertinents

Identification des enjeux pertinents  
Matrice de matérialité

## 26 Axes d'engagements

### 28 Axe 1 | Gouvernance

Enjeu pertinent : Ethique et gouvernance  
Enjeu pertinent : Dialogue, implication et transparence avec les parties prenantes  
Enjeu pertinent : Protection des données et sécurité IT

### 38 Axe 2 | Employeur responsable

Enjeu pertinent : Formation et développement des compétences  
Enjeu pertinent : Diversité et égalité des chances  
Enjeu pertinent : Santé, sécurité et qualité de vie au travail

### 46 Axe 3 | Clientes et clients

Enjeu pertinent : Conseil responsable  
Enjeu pertinent : Satisfaction client  
Enjeu pertinent : Produits et services responsables  
Enjeu pertinent : Finance responsable

### 54 Axe 4 | Environnement

Enjeu pertinent : Climat et biodiversité

### 62 Axe 5 | Engagement régional et sociétal

Enjeu pertinent : Performance économique  
Enjeu pertinent : Création de valeur régionale

## 66 Index GRI

## 70 Annexes

Certificat CO<sub>2</sub> Optimised  
Certificat Fair-ON-Pay Advanced  
Les 17 Objectifs de développement durable

## Illustration du rapport RSE

Le rapport RSE 2023 est illustré avec des images tirées de notre action citoyenne 2023 menée en faveur de la biodiversité et en partenariat avec la Fondation Rurale Interjurassienne et la Ville de Delémont. Au niveau mondial, la biodiversité est en chute libre et la Suisse est fortement touchée. A petite échelle, il est donc aussi crucial de redonner sa place à la nature par des actions concrètes, et c'est dans ce sens que l'action citoyenne a été menée.

## Message du Conseil d'administration et de la Direction

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous sommes heureux de partager avec vous notre premier rapport de responsabilité sociale d'entreprise. Cette publication s'inscrit dans une démarche volontaire pour faire état de nos avancées, exprimer les défis à venir et dévoiler nos ambitions pour le futur.

La durabilité est au cœur de notre stratégie d'entreprise et s'unit aux valeurs de proximité, de compétence et de responsabilité qui nous guident au quotidien. Notre approche responsable est structurée autour de 5 axes d'engagements : gouvernance, employeur responsable, clientes et clients, environnement, engagement régional et sociétal. Pour chaque axe, des enjeux pertinents ont été définis et une ambition, servant de boussole à l'horizon 2030, a été formulée.

Notre engagement principal est orienté en faveur de nos collaboratrices et collaborateurs qui constituent la richesse de notre entreprise. Leur épanouissement et leur bien-être au travail restent une priorité absolue.

Concernant nos leviers d'actions, l'un des principaux réside dans notre contribution à la transition énergétique et écologique à travers l'accompagnement de nos clientes et clients et le développement de notre offre de produits et services. En 2023, l'hypothèque JuraEco ainsi qu'un pack de conseils énergétiques ont été développés en partenariat avec Energie du Jura. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens en étoffant notre offre pour la clientèle entreprise.

La sensibilisation et la formation de nos collaboratrices et collaborateurs aux questions de durabilité est un autre domaine majeur. Nous concrétisons cet objectif en mettant en place des ateliers et des formations.

Sur l'axe environnemental, notre stratégie climatique sera renforcée par la prise en compte des émissions financées qui découlent de nos activités de financements et d'investissements.

Enfin, sur le volet sociétal, la BCI continuera de s'impliquer fortement pour sa région à travers le soutien au sport, à la culture, au monde associatif et la contribution à des projets à impact social et environnemental.

A l'heure du changement climatique, de la raréfaction des ressources et de l'érosion de la biodiversité, nous sommes toutes et tous appelés à agir. Nous sommes convaincus que chaque entreprise, quelle que soit sa taille, a un rôle à jouer.

En tant que banque régionale, nous souhaitons également être acteur du changement et agir à notre échelle et avec humilité. Pour les années à venir, les efforts seront considérables et devront impliquer l'ensemble de nos parties prenantes.

Bonne lecture !



**Christina Pamberg**  
Présidente du Conseil  
d'administration



**Bertrand Valley**  
Directeur général





Fondements de  
la responsabilité  
sociale  
d'entreprise

# Contenu, périmètre et objectifs du rapport RSE

Le rapport de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) a pour objectif de décrire l'engagement de la BCJ sur les piliers sociaux, environnementaux, économiques et de gouvernance. Il sera publié annuellement.

Soucieux d'avoir une démarche transparente et lisible pour l'ensemble de nos parties prenantes, ce rapport a été préparé en conformité avec les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Les normes GRI sont la norme de reporting sur le développement durable la plus utilisée au niveau mondial.

Ce rapport présente les informations qualitatives et quantitatives nécessaires à la compréhension des enjeux matériels de développement durable pour l'année 2023, à l'exception des données relatives au bilan carbone qui se rapportent à l'année 2022.

## Vérification des données

Le rapport RSE 2023 a été examiné et approuvé par la Direction générale, puis par le Conseil d'administration. En conformité avec les standards de la GRI, le rapport a été communiqué à la GRI pour la notifier de l'utilisation des normes GRI pour la banque. A ce jour, aucune disposition légale relevant du Code des obligations n'exige que le rapport soit soumis à un audit externe. Une attention particulière est accordée à l'exhaustivité et à la cohérence des informations. Les données ont été compilées avec le plus grand soin mais n'ont pas fait l'objet d'une vérification externe, hormis le bilan CO<sub>2</sub> et la certification Fair-ON-Pay Advanced qui ont fait l'objet d'un audit externe. Les informations concernent tous les sites de la BCJ. Le Rapport de gestion 2023 de la BCJ, consultable à l'adresse [www.bcj.ch/rapportgestion](http://www.bcj.ch/rapportgestion), apporte également des informations supplémentaires.

## Personne de contact

**Caroline Christe**  
Responsable RSE  
Courriel : [caroline.christe@bcj.ch](mailto:caroline.christe@bcj.ch)  
Téléphone : 032 465 13 30

# Compréhension et contexte de la RSE

## Définition

La responsabilité sociale d'entreprise est une démarche qui consiste à intégrer les préoccupations sociales et environnementales aux activités commerciales et aux relations avec les parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs, actionnaires, etc.) par les entreprises. Une entreprise qui pratique la RSE va chercher à générer un impact positif sur la société et l'environnement, tout en étant économiquement viable.

La RSE embrasse une large palette de thèmes dont les entreprises doivent tenir compte. La norme ISO 26000 est l'unique norme internationale qui établit les lignes directrices de la responsabilité sociétale des organisations. Elle les invite à articuler leur démarche autour de 7 questions centrales qui vont permettre d'identifier les domaines d'action pertinents.

## Les 7 questions centrales de la RSE



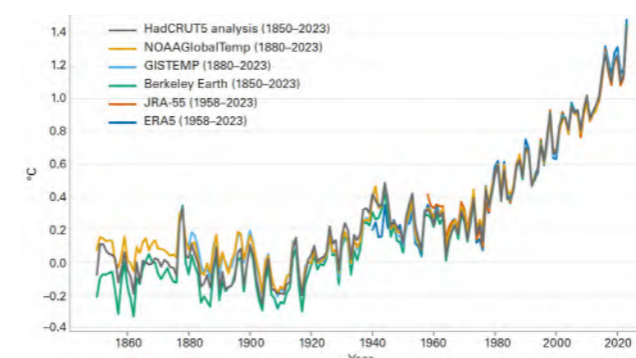
## Contexte

Au niveau international, ces dernières années ont été marquées par l'Accord de Paris sur le climat et par l'engagement des États à atteindre les 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies à l'horizon 2030.

## Objectifs de l'Accord de Paris

L'Accord de Paris vise à contenir le réchauffement mondial moyen bien en dessous de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, l'objectif étant de limiter la hausse de la température à 1,5 °C. Il a également pour but d'axer les flux financiers sur un développement à faible émission de gaz à effet de serre et de renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques.

Concernant le réchauffement climatique, les indicateurs ont atteint des niveaux record en 2023. Le rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) confirme que 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température moyenne à la surface du globe de 1,45 °C (marge d'incertitude de ± 0,12 °C) au-dessus du niveau de référence de l'ère préindustrielle (1850-1900). Il s'agit de la décennie la plus chaude jamais observée.



Les données proviennent de six ensembles de données indiqués dans les légendes. (Source : Organisation météorologique mondiale)

Concernant l'atteinte des Objectifs de développement durable des Nations Unies, bien que des avancées aient été observées en moyenne dans l'amélioration de l'accès aux infrastructures clés, couvertes par les ODD 6 (eau propre et assainissement), ODD 7

(énergie abordable et propre) et ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure), ces progrès varient considérablement d'un pays à l'autre, notamment entre pays à revenu élevé et pays à faible revenu, et ils sont encore trop lents pour envisager d'atteindre ces ODD au niveau mondial d'ici 2030.

Par ailleurs, la pandémie de Covid-19 et les autres crises internationales simultanées ont eu une incidence négative sur la plupart des ODD. Le bien-être subjectif, l'accès à la vaccination, la pauvreté et le taux de chômage figurent parmi les indicateurs qui ont connu les revirements les plus importants. Les objectifs liés à la faim et aux régimes alimentaires durables ou à la santé (ODD 2 et ODD 3) sont particulièrement en retard, de même que ceux liés à la biodiversité terrestre et marine (ODD 14 et 15), à la pollution de l'air et à la pollution plastique (ODD 11 et ODD 12), au changement climatique (ODD 13) et aux institutions et sociétés pacifiques (ODD 16). Au rythme actuel, le SDSN (Sustainable Development Report 2023 – Implementing the SDG Stimulus) estime qu'environ 18 % des cibles des ODD seront atteintes à l'échelle mondiale d'ici 2030.

## L'Indice ODD 2023 : encore un long chemin à parcourir pour la Suisse

L'Indice ODD du SDSN évalue chaque année le degré d'avancement d'un pays vers l'atteinte des ODD. La Finlande occupe la tête du classement 2023, suivie de la Suède, du Danemark, de l'Allemagne et de l'Autriche. La Suisse recule à la 15<sup>ème</sup> place au niveau mondial. A mi-parcours de l'Agenda 2030, elle n'est en bonne voie que pour une petite fraction des objectifs de développement durable de l'ONU. Le développement stagne en ce qui concerne la biodiversité et les prévisions sont particulièrement mauvaises en ce qui concerne les inégalités. De plus, le « Sustainable Development Report 2023 » montre clairement que le mode de vie de la population suisse se fait en partie au détriment d'autres pays. Une attention particulière est portée à l'indice de spillover ou « effet d'externalité territoriale » où la Suisse se classe parmi les dix plus mauvais élèves.

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Transparence attendue de la part des entreprises suisses

Les exigences en matière de responsabilité sociale des entreprises et de transparence se sont renforcées en Suisse. Depuis 2023, les grandes sociétés d'intérêt public doivent publier un rapport sur les questions non financières. Depuis le 1er janvier 2024, les grandes entreprises suisses répondant à la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) devront publier un rapport climatique. La CSRD s'applique aux entreprises non européennes sous condition qu'elles génèrent plus de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires net dans l'Union européenne ou si elles ont au moins une filiale ou succursale dans l'UE dépassant certains seuils (Art. 40a CSRD). Cela impacte aussi indirectement les plus petites sociétés qui fournissent ces grandes structures. Toutes devront peu à peu signaler et prouver leurs bonnes pratiques ESG (environnement, social et gouvernance).

## Nouvelles directives pour la finance durable

L'Association suisse des banquiers (ASB) a publié en juin 2022 deux directives contraignantes pour ses membres, visant à mieux intégrer les critères ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune et dans le conseil hypothécaire.

## Réglementation en Suisse et au sein de l'UE

En Suisse, le Conseil fédéral a confirmé une fois de plus son ambition de renforcer et de promouvoir la Suisse en tant que marché leader de la finance durable. Sur l'année écoulée, le régulateur (le parlement, le Conseil fédéral, la FINMA) et les associations du

secteur financier ont intensifié leurs travaux dans le domaine des mesures juridiques non contraignantes («soft law») concernant la finance durable. Cependant, le paysage réglementaire suisse reste fragmenté. L'adoption de règles générales fondées sur des principes et applicables à l'ensemble du secteur financier serait un moyen de mieux protéger les investisseurs et de renforcer la compétitivité et la réputation de la place financière suisse.

Au sein de l'UE, la réglementation relative à la finance durable, en constante évolution, fait partie d'un ensemble de mesures destinées à favoriser la transition vers une économie verte et à élaborer des normes internationales. En raison de la complexité de la taxonomie et des règlements SFDR et CSRD, et de leur forte interdépendance, les sociétés rencontrent de nombreuses difficultés au moment de s'acquitter de leurs obligations de communication et d'information. Indépendamment des difficultés, l'adoption de cette réglementation a adressé au marché un signal fort sur la nécessité de prendre en compte le thème de la durabilité, qui s'est traduit par une amélioration continue de la transparence.

# La BCJ et sa mission de banque cantonale

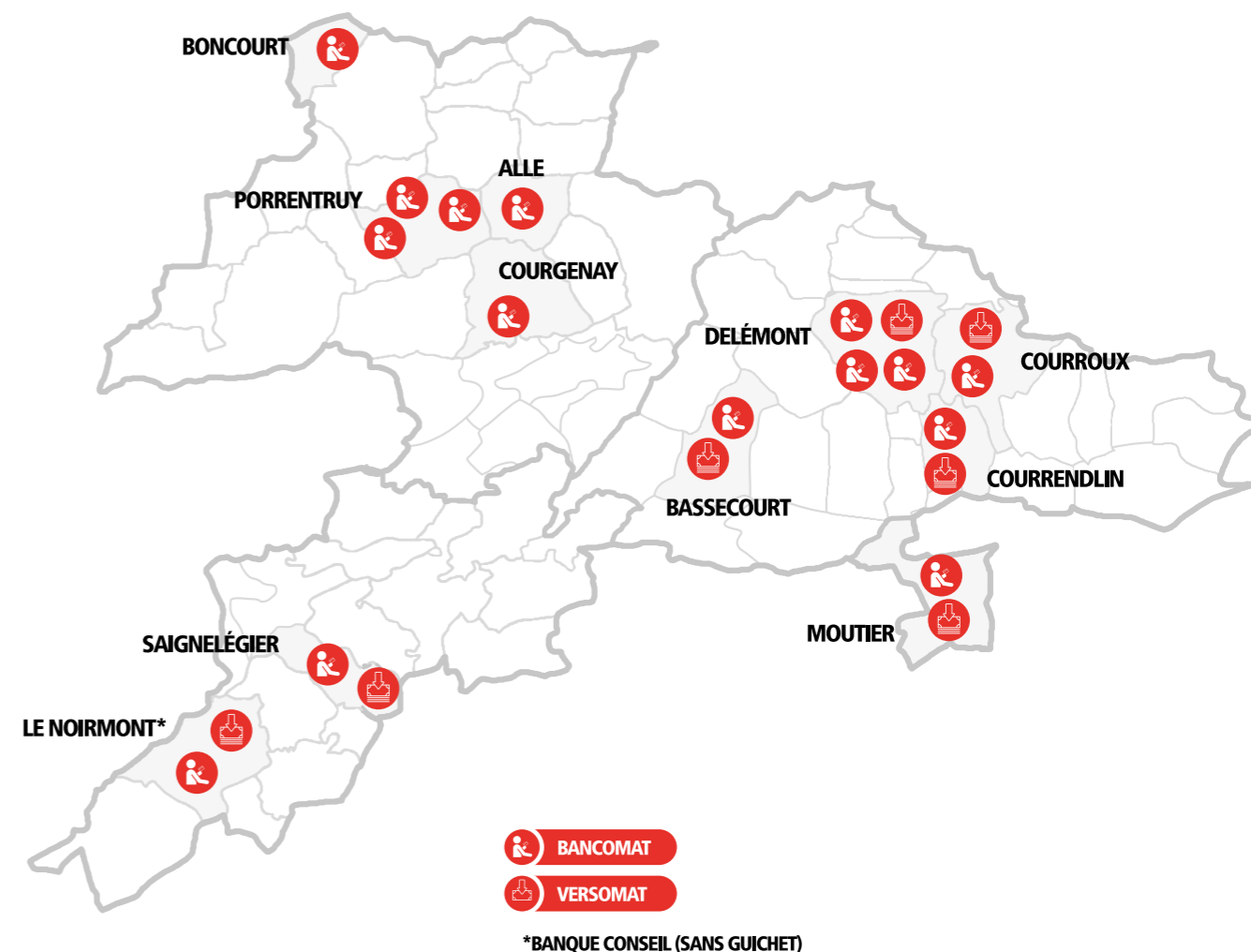
En tant que banque universelle de proximité et conformément à l'article 3 de la Loi sur la Banque cantonale du Jura du 26 octobre 1978, «la Banque a pour but de contribuer au développement économique et social du Canton [...]».

La BCJ est une société anonyme de droit public créée en 1979. Son actionnaire majoritaire est le Canton du Jura qui détient 56% du capital-actions. Elle est inscrite au Registre du commerce du canton du Jura.

Son siège social est situé à Porrentruy. Le réseau de la BCJ compte 7 agences et 4 succursales réparties dans tout le canton du Jura et à Moutier. Elle est organisée autour de quatre divisions tournées vers la clientèle : Crédits, Marchés, Réseau et Services.

La BCJ est une banque universelle qui offre une palette complète de produits bancaires dans le secteur des paiements, de la gestion courante, des crédits, des placements et de la prévoyance.

La BCJ comptait 168 collaboratrices et collaborateurs au 31 décembre 2023.



A high-angle photograph of a person wearing a grey hooded jacket and bright green work gloves, leaning over a large pile of light-colored, rectangular stones. The person is positioned in the center of the frame, surrounded by the stones. To the left, there is a patch of dark soil with small purple flowers. To the right, a red and black measuring tape is visible on the ground. The overall scene suggests a landscaping or construction project. The text 'Stratégie RSE' is overlaid in a white, cursive font across the bottom half of the image.

Stratégie RSE

# Démarche responsable

La durabilité fait partie intégrante de la stratégie 2023-2025 de la BCJ. A travers notre démarche responsable, nous voulons créer de la valeur pour nos collaboratrices et collaborateurs, notre clientèle, notre région et l'environnement.

Dans le cadre nos activités, nous souhaitons contribuer, à notre échelle et en toute humilité, aux Objectifs de développement durable (ODD) de la manière suivante :

- Assurer la pérennité de la BCJ par le biais d'une gouvernance solide, à l'écoute de nos parties prenantes et d'une conduite des affaires responsable et transparente
- Etre un employeur responsable et attractif
- Etre un acteur engagé dans la transition énergétique et écologique de notre canton et proposer une gamme de produits et prestations responsables
- Réduire notre empreinte environnementale et nous engager en faveur de projets de développement durable
- Continuer de nous impliquer dans notre région à travers le soutien au sport, à la culture et au monde associatif

Les défis liés au développement durable sont multiples et complexes et demandent l'engagement de chacune et chacun. Ainsi, nous souhaitons faire notre part et nous engager à continuellement améliorer notre modèle d'affaires. Nos principaux leviers s'appuient sur le développement de notre offre de produits et services, la sensibilisation et l'accompagnement de nos clients, la formation de nos collaboratrices et collaborateurs et la réduction de notre empreinte carbone.

## Charte d'engagements RSE

Soucieux d'avoir un impact concret et réel, nous avons entamé une réflexion sur nos axes d'engagements futurs qui figurent dans notre Charte d'engagements RSE, disponible sur notre site internet [www.bcj.ch](http://www.bcj.ch).

La stratégie RSE repose sur 5 axes d'engagements prioritaires et interdépendants. Chaque engagement constitue une promesse et traduit une vision que la BCJ entend adopter. Des enjeux pertinents sont associés à chaque axe d'engagement. Pour chacun d'entre eux, la BCJ a formulé une ambition qui sert de boussole d'ici 2030. Des informations détaillées sur les enjeux pertinents et les objectifs se trouvent dans les différents chapitres de ce rapport.

### Axes d'engagements

#### AXE 1 | GOUVERNANCE

Nous assurons la pérennité de la banque par le biais d'une gouvernance solide, à l'écoute de nos parties prenantes. Nous communiquons de manière transparente et digne de confiance et nous garantissons l'éthique dans la conduite de nos affaires.

##### Enjeux pertinents

- Ethique et gouvernance
- Dialogue, implication et transparence avec les parties prenantes
- Protection des données et sécurité IT

##### Ambition 2030

Nous intégrons les aspects de durabilité dans toutes nos décisions. Nous prenons en compte les risques et opportunités ESG au sein de chaque métier. Nous faisons de la communication transparente, de la composition diversifiée de nos organes de décision et de la gouvernance participative des vecteurs essentiels de notre pérennité.

##### Notre contribution aux ODD



#### AXE 2 | EMPLOYEUR RESPONSABLE

Nous sommes un employeur responsable et nous encourageons le développement de nos collaborateurs. Nous sommes attentifs à l'équilibre vie privée-vie professionnelle et au bien-être au travail. Nous nous engageons pour le respect de l'égalité salariale et en faveur de la non-discrimination, de la diversité et de la promotion de l'égalité des chances.

##### Enjeux pertinents

- Formation, maintien des compétences et opportunités de développement
- Diversité et égalité des chances
- Santé, sécurité et qualité de vie au travail

##### Ambition 2030

Nous voulons continuer à offrir à nos collaborateurs un environnement de travail moderne et attractif et nous développons continuellement leur expertise et les opportunités de développement professionnel. Nos collaborateurs nous recommandent en tant qu'employeur. La part des femmes aux postes à responsabilité est plus élevée. Nos collaborateurs s'engagent activement sur les questions de durabilité et participent à l'engagement de la banque dans le domaine du développement durable.

##### Notre contribution aux ODD



#### AXE 3 | CLIENTES ET CLIENTS

Nous sommes la banque des jurassiennes et des jurassiens. Nous offrons une gamme complète de produits et de prestations pour les particuliers, les entreprises, les collectivités. Nous conseillons notre clientèle à travers une approche transparente et responsable de leurs projets et investissements et les accompagnons tout au long de leur vie. Nous élargissons notre gamme de produits et prestations responsables.

##### Enjeux pertinents

- Conseil responsable
- Satisfaction des clients
- Produits et services responsables
- Finance responsable

##### Ambition 2030

Nous sommes un acteur engagé dans la transition énergétique et écologique de notre canton. Nous augmentons sensiblement le volume des hypothèques durables et des solutions de placements participant à la transition énergétique ou ayant un impact social et/ou environnemental. Nous sensibilisons nos clients en matière de durabilité et le développement durable est une composante essentielle du dialogue.

##### Notre contribution aux ODD



#### AXE 4 | ENVIRONNEMENT

Nous mesurons nos émissions carbone selon le Greenhouse Gas Protocol. Nous sensibilisons nos collaborateurs aux enjeux climatiques. Nous contribuons à des projets de développement durable sur notre propre territoire et nous soutenons un projet à fort impact social et environnemental dans un pays du sud.

##### Enjeu pertinent

- Climat et biodiversité

##### Ambition 2030

Notre stratégie climatique est alignée à l'Accord de Paris et aux initiatives nationales en la matière. Nous définissons une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre basée sur la science. Nous renforçons notre soutien aux projets de développement durable sur notre propre territoire.

##### Notre contribution aux ODD



#### AXE 5 | ENGAGEMENT RÉGIONAL ET SOCIÉTAL

Nous nous engageons en faveur de l'économie et de la société jurassienne. Nous soutenons le sport, la culture et le monde associatif. Nous travaillons avec des fournisseurs locaux dans un esprit de partenariat.

##### Enjeux pertinents

- Performance économique
- Création de valeur régionale

##### Ambition 2030

Nous restons fidèles à notre modèle d'entreprise durable. Nous contribuons au développement économique et au développement durable de notre canton. Nous appliquons des critères de durabilité pour nos achats, les événements organisés par la banque et les partenariats de sponsoring. Nous continuons d'être une banque engagée et organisons chaque année une action citoyenne.

##### Notre contribution aux ODD





# Gouvernance et organisation de la RSE

## *Création d'un poste de responsable RSE*

La mise en place de la stratégie RSE, dont les actions sont transverses, doit faire l'objet d'une mise en œuvre coordonnée. Ainsi, en septembre 2022, la BCJ a créé un poste dédié à la structuration et à la gestion de la RSE à tous les niveaux de l'entreprise. La mission de la responsable RSE est de mettre en œuvre la stratégie RSE et de coordonner les actions de la banque. Le service RSE est rattaché à l'Etat-Major et placé sous la responsabilité directe du directeur général.

## *Création d'un comité RSE*

Un groupe de travail dédié à la RSE a été créé en 2023 pour le suivi de certains projets et afin de créer de l'adhésion autour de la démarche. Ce groupe, sous la conduite de la responsable RSE, est composé de la responsable des ressources humaines, de la responsable marketing & communication, du responsable immobilier, d'un membre de la Direction et de représentants des services informatique, réseau et gestion de fortune.

## *Adoption et suivi de la stratégie RSE*

La durabilité fait partie intégrante de la stratégie 2023-2025. Le Conseil d'administration surveille la mise en œuvre de la stratégie et des objectifs et les risques liés au développement durable. Il approuve la stratégie RSE ainsi que le rapport RSE. La Direction générale assume la responsabilité de la réalisation des objectifs qui en découlent. Le Conseil d'administration est régulièrement informé, dans le cadre du contrôle de la stratégie, de l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie RSE. D'autres thèmes en rapport avec le développement durable sont inscrits à l'ordre du jour en fonction des besoins et de l'actualité.

# Partenariats et adhésions



La BCJ a mis en place un programme de conseils énergétiques en partenariat avec Energie du Jura, centre de compétences dans les domaines de l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique.



La BCJ est membre de Swiss Sustainable Finance (SSF), organisation qui soutient le positionnement de la Suisse en tant que centre mondial de la finance durable, à la fois par des mesures d'information ainsi que de renforcement de compétences et de moyens d'action.



La BCJ est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI), soutenus par les Nations Unies, qui encouragent le développement d'un système financier durable.



La BCJ est membre de l'association swisscleantech qui agit en faveur du développement d'une économie « climat compatible » et mobilise le monde politique, les entreprises et la société.





# Nos parties prenantes

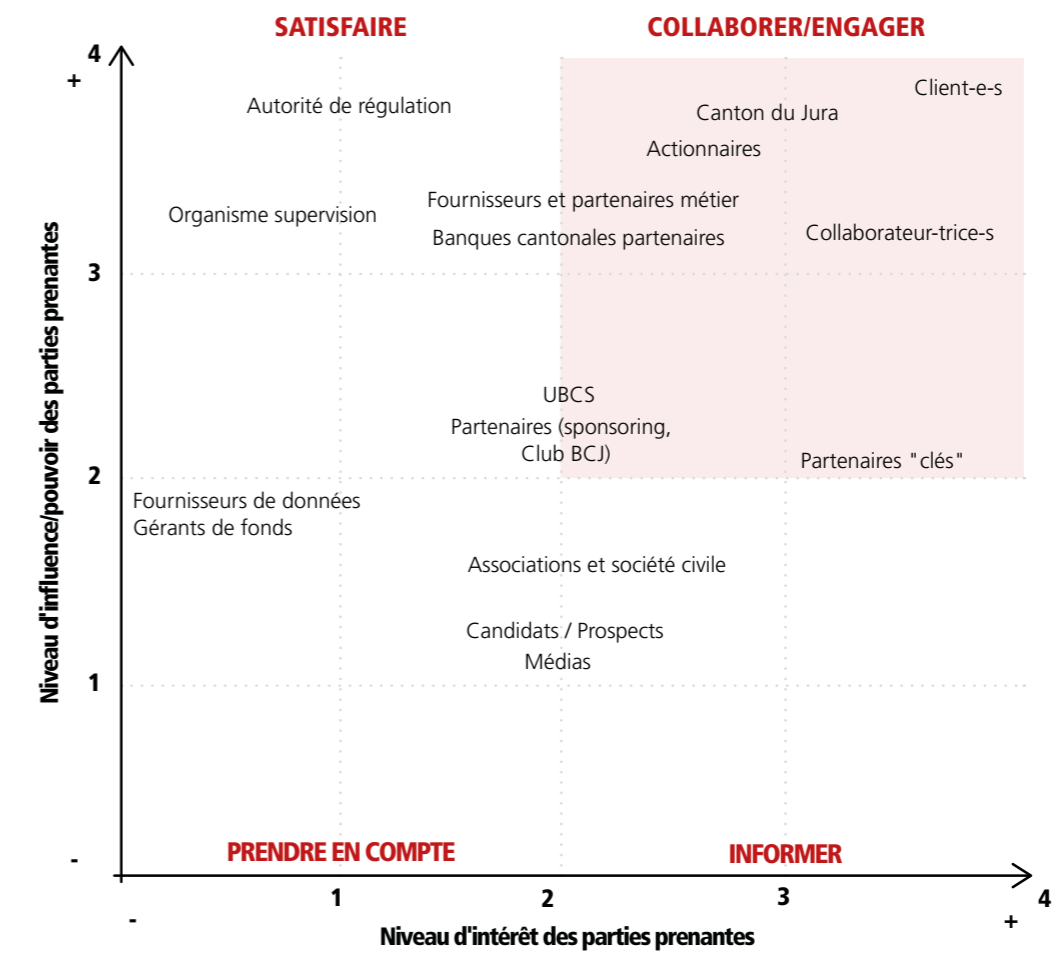
## Identification des parties prenantes

La BCJ définit ses parties prenantes comme tout individu ou groupe d'individus ayant un impact direct ou indirect sur les activités de l'entreprise ou qui, par leurs actions, peuvent influencer la capacité de l'organisation à réaliser ses objectifs. La BCJ accorde une importance particulière aux échanges avec ses parties prenantes.

### Cartographie et cotation des parties prenantes

La sélection et la cotation des parties prenantes ont été réalisées par le Comité RSE et validées par la Direction. La cartographie a été effectuée selon la matrice pouvoir-intérêt. Les parties prenantes ont été catégorisées en fonction de :

- **La notion d'intérêt :** quel est le niveau d'attention porté à une décision ou un projet mis en œuvre par la BCJ pour la partie prenante ?
- **Le niveau de pouvoir/influence :** quel est le niveau d'influence qu'une partie prenante est susceptible d'exercer ?



#### COLLABORER/ENGAGER

Pouvoir/influence et intérêt élevés, les engager étroitement, axer le plus d'efforts sur ce groupe, les impliquer dans la gouvernance et la prise de décision, maintenir une communication constante

#### SATISFAIRE

Pouvoir/influence élevés et faibles intérêt, répondre à leurs besoins, les engager et les consulter dans leurs domaines d'intérêt, viser à accroître leur intérêt, peuvent apporter un soutien positif au projet

#### PRENDRE COMPTE

Pouvoir/influence et intérêt faible, moins importants, les informer au besoin, tenter d'accroître leur intérêt

#### INFORMER

Intérêt élevé, pouvoir/influence faible, les tenir informés et les consulter dans leurs domaines d'intérêt, peuvent être des opposants au projet

# Dialogue avec les parties prenantes

La BCJ entretient une relation active avec les parties prenantes qui lui sont proches, qui sont concernées par ses activités ou qui peuvent les influencer. La forme du dialogue diffère selon le groupe de parties prenantes et différents canaux de communication sont utilisés. Plus d'informations sur les modes de dialogue en page 35 de ce rapport.

## Attentes des parties prenantes

Les engagements pris par la banque à l'égard de ses parties prenantes constituent le cœur de son approche RSE. Il est important d'analyser et de comprendre leurs attentes et de mettre en œuvre des mesures ciblées. Des rencontres, des échanges, des événements, des sondages sont menés afin de comprendre les attentes. Le dialogue sera renforcé avec une volonté d'impliquer davantage nos parties prenantes, notamment sur les questions de durabilité.

Parties prenantes clés	Attentes des parties prenantes
Collaboratrices et collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cadre de travail et conditions attractives</li><li>• Communication transverse</li><li>• Offre de formation et développement des compétences</li><li>• Opportunités de développement professionnel</li><li>• Egalité des chances</li><li>• Bien-être et sécurité au travail</li><li>• Respect de l'intégrité</li><li>• Egalité salariale</li></ul>
Clientes et clients	<ul style="list-style-type: none"><li>• Produits et prestations qui répondent à leurs besoins</li><li>• Tarification transparente</li><li>• Proximité et accessibilité</li><li>• Conseil responsable et transparent</li><li>• Protection des données</li><li>• Satisfaction</li></ul>
Canton du Jura (en tant qu'actionnaire)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conduite d'une gouvernance d'entreprise solide et d'une éthique rigoureuse</li><li>• Contribution à la création de valeur pour le canton du Jura</li><li>• Contribution au développement durable du territoire</li></ul>
Autres actionnaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conduite d'une gouvernance d'entreprise solide et d'une éthique rigoureuse</li></ul>
Fournisseurs et partenaires métier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintien de relations de confiance</li><li>• Relation durable</li><li>• Conditions commerciales justes</li></ul>

# Enjeux pertinents

## Identification des enjeux pertinents

Dans le cadre du reporting de développement durable, la matérialité est le principe qui détermine quels enjeux pertinents sont suffisamment importants pour qu'il soit nécessaire de les couvrir dans le rapport. Tous les enjeux pertinents n'ont pas la même importance, et il est attendu que l'accent mis dans le rapport reflète leur priorité relative.

La BCJ accorde une attention particulière aux thèmes pour lesquels elle estime avoir un impact positif sur ses parties prenantes internes et externes, la société et l'environnement. Treize enjeux pertinents ont été définis sur la base des cinq axes d'engagements formulés par la BCJ et selon les moyens suivants :

- un sondage adressé à un échantillon de parties prenantes internes et externes (collaborateurs, clients privés et entreprises, actionnaires, fournisseurs, partenaires)
- une analyse des enjeux pertinents des autres banques
- les défis à venir pour le secteur bancaire et les nouvelles exigences réglementaires
- les normes de reporting de la GRI

Les thèmes ont été discutés en comité RSE et validés en séance de direction. La BCJ accorde une attention particulière aux treize thèmes ci-dessous pour lesquels elle estime avoir un impact, que cela soit de manière directe ou indirecte, sur ses parties prenantes internes et externes, la société et l'environnement.

Voici les six enjeux pertinents sur lesquels la BCJ contribue déjà de manière positive, peut s'engager ou s'améliorer, et où son impact est jugé le plus important :

Enjeu pertinent	Thèmes liés
Produits et services responsables	<ul style="list-style-type: none"><li>• Promotion de la durabilité par le financement</li><li>• Soutien à la transition énergétique et écologique sur notre territoire</li><li>• Offre de produits financiers dédiés à l'impact environnemental ou social</li><li>• Transparence et compréhension des produits</li><li>• Décarbonation de nos portefeuilles de crédits et d'investissements</li></ul>
Conseil responsable	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en œuvre des directives ASB</li><li>• Sensibilisation de notre clientèle à la durabilité et accompagnement de nos clients PME sur les enjeux ESG</li><li>• Communication responsable et transparente</li></ul>
Ethique et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation/sensibilisation des organes dirigeants aux enjeux ESG</li><li>• Prise en compte des risques et opportunités ESG</li><li>• Conformité aux exigences réglementaires</li><li>• Principes éthiques dans l'activité commerciale</li><li>• Code de conduite</li><li>• Conflits d'intérêt</li><li>• Lutte contre la corruption</li></ul>
Dialogue, implication et transparence avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Echange avec les parties prenantes sur les enjeux ESG</li><li>• Formation et sensibilisation des clients (ex. mise en place de conférences, ateliers pour les PME, etc).</li><li>• Mise en place de partenariats (développement de projets)</li><li>• Démarche participative avec les collaborateurs</li><li>• Sincérité et transparence dans la communication</li></ul>
Performance économique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Valeur économique directe générée et distribuée (impôts aux cantons, aux communes, aux paroisses, masse salariale)</li><li>• Impacts économiques indirectes significatifs (volume de crédits aux particuliers et aux entreprises jurassiennes)</li></ul>
Création de valeur régionale	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sponsoring</li><li>• Contribution à des projets locaux</li><li>• Actions citoyennes</li><li>• Choix de fournisseurs locaux</li><li>• Evaluation des pratiques ESG chez les fournisseurs et pratiques d'achat responsable</li></ul>

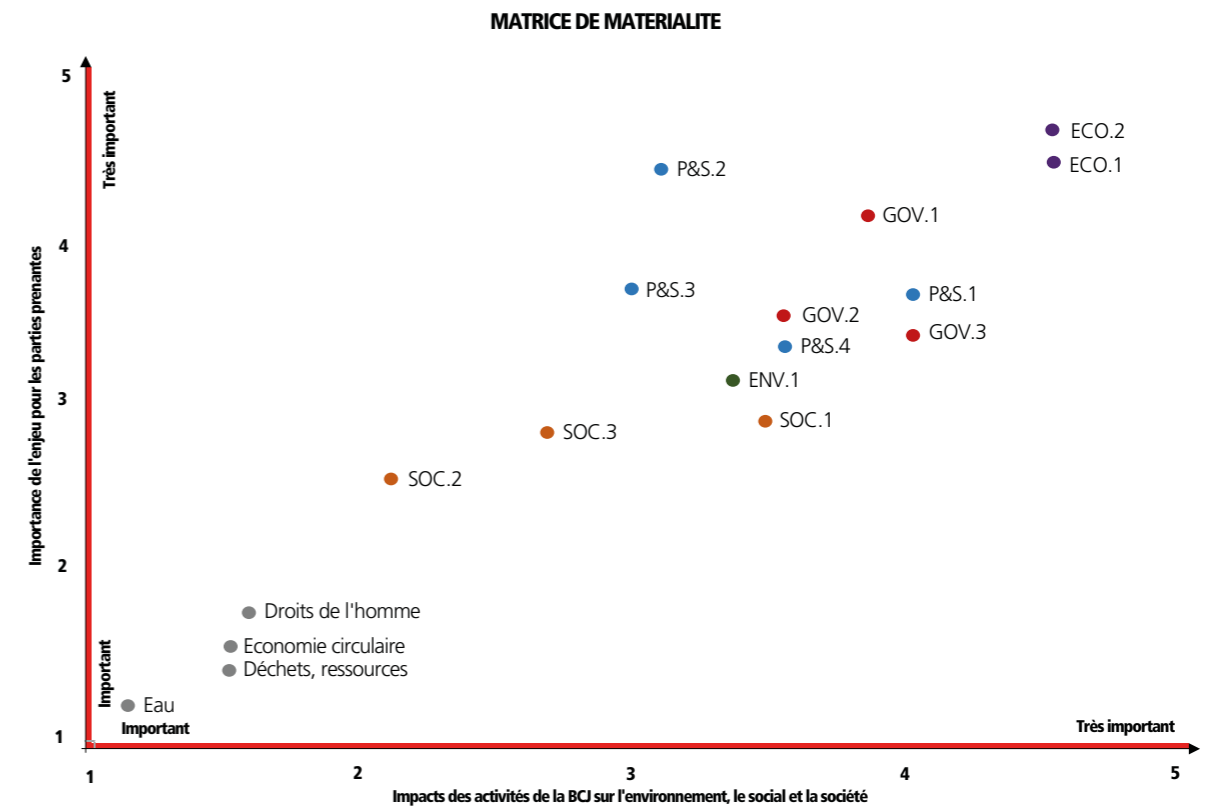
Voici les sept enjeux pertinents sur lesquels la BCJ contribue déjà de manière positive, peut s'engager ou s'améliorer, mais où l'impact est jugé plus faible :

Enjeu pertinent	Thèmes liés
Finance responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre réglementaire</li> <li>• Politique de crédits et d'investissements responsable</li> <li>• Risque réputationnel (greenwashing)</li> </ul>
Protection des données et sécurité IT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité des données</li> <li>• Protection du système informatique</li> <li>• Confidentialité dans le traitement des données sensibles</li> <li>• Formation des collaborateurs</li> <li>• Sensibilisation des clients</li> </ul>
Satisfaction des clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension des produits</li> <li>• Mesure de la satisfaction des clients</li> <li>• Gestion des plaintes</li> <li>• Présence physique et digitale</li> <li>• Offre de produits et prestations</li> </ul>
Climat et biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques et opportunités liés au climat</li> <li>• Emissions de gaz à effet de serre directes et indirectes</li> <li>• Consommation d'énergie</li> <li>• Financements de projets</li> <li>• Transparence sur les émissions financées</li> </ul>
Diversité et égalité des chances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutte contre la discrimination et le harcèlement</li> <li>• Egalité de traitement</li> <li>• Egalité salariale</li> <li>• Diversité dans la gouvernance et l'encadrement supérieur</li> </ul>
Santé, sécurité et qualité de vie au travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bien-être au travail et santé mentale</li> <li>• Conditions de travail</li> <li>• Mesures de promotion liées à la santé</li> </ul>
Formation, maintien des compétences et opportunités de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre de formation</li> <li>• Maintien des compétences (certification)</li> <li>• Opportunités de développement professionnel</li> <li>• Formation aux enjeux ESG et de durabilité</li> </ul>

# Matrice de matérialité

L'engagement durable de la BCJ se concentre sur treize enjeux pertinents. Il s'agit des sujets qui sont particulièrement importants pour les groupes de parties prenantes (axe vertical) et pour lesquels les activités de la banque ont le plus d'impact sur l'environnement, l'économie et la société (axe horizontal).

Chaque enjeu pertinent est attribué à un axe d'engagement et classé par couleur dans la matrice de matérialité. D'autres thèmes sont importants pour la BCJ en plus des thèmes matériels. Toutefois, ils ne feront pas l'objet de mesures particulières au cours de la période stratégique actuelle, c'est pourquoi ils sont représentés en gris dans la matrice de matérialité. Chacun des enjeux pertinents est développé dans ce rapport selon l'approche induite par les standards GRI.



**Axe «Gouvernance»**  
**GOV.1** Ethique et gouvernance  
**GOV.2** Dialogue, implication et transparence avec les parties prenantes  
**GOV.3** Protection des données et sécurité IT

**Axe «Clients et clients»**  
**P&S.1** Produits et services responsables  
**P&S.2** Conseil responsable  
**P&S.3** Satisfaction client  
**P&S.4** Finance responsable

**Axe «Employeur responsable»**  
**SOC.1** Formation, maintien des compétences et opportunités de développement  
**SOC.2** Diversité et égalité des chances  
**SOC.3** Santé, sécurité et qualité de vie au travail

**Axe «Environnement»**  
**ENV.1** Climat et biodiversité

**Axe «Engagement régional et sociétal»**  
**ECO.1** Performance économique  
**ECO.2** Création de valeur régionale

**Axe horizontal:**  
L'impact des activités de la BCJ sur l'environnement, le social et la société. Les impacts peuvent provenir des activités de gestion (internes), des produits et services, des actions avec les communautés locales et son territoire.

**Axe vertical:**  
L'importance accordée à ces impacts par les parties prenantes, considérant l'importance qu'ils accordent à ces enjeux et leur perception du niveau de maîtrise de la BCJ.



Axes d'engagement

## Axe 1 | Gouvernance

La réputation de la BCJ est fondée sur une bonne gouvernance et une culture forte de la conformité. Ainsi, nous veillons au respect strict de la réglementation en vigueur grâce à la mise en place d'une organisation efficiente et de processus et de contrôles rigoureux. Nous communiquons de manière transparente et digne de confiance et garantissons l'éthique dans la conduite des affaires.

### Valeurs de la BCJ

La BCJ exprime ses engagements au travers des valeurs et des principes d'actions qui représentent la vision collective de l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs. Ses valeurs ont été définies dans le cadre d'un groupe de travail et d'un processus participatif auquel tous les employés ont été invités à se prononcer.

Les valeurs et l'ensemble des règles s'appliquant aux collaborateurs sont repris dans la Charte éthique, disponible sur le site internet [www.bcj.ch](http://www.bcj.ch).

### Nos valeurs

#### Proximité

La proximité est au cœur de notre ADN. Nous tissons des liens durables avec nos clientes et clients. Nous sommes à leur écoute, ouverts et leur parlons d'égal à égal. Nous nous engageons à la réussite de leurs projets, en faisant preuve d'empathie afin de bien comprendre leurs attentes et leurs besoins. Nous sommes disponibles avec une présence forte et des conseillères et conseillers dans les trois districts du canton du Jura et à Moutier. Nos centres de décision sont situés dans le canton du Jura et nous assurons des décisions rapides.

«Etre proche des clients, c'est savoir les écouter et leur faire des propositions en adéquation avec leurs besoins.»

«Agir en mettant nos clients, nos collaborateurs, au centre de nos préoccupations.»

«La banque doit pouvoir se montrer humaine pour percevoir au mieux les besoins des uns et les capacités des autres.»

#### Compétence

Les compétences de nos collaboratrices et collaborateurs font le succès et la pérennité de notre entreprise. Nous nous appuyons sur des collaborateurs engagés, compétents, motivés et efficaces. Nous encourageons la formation professionnelle continue afin de développer leurs compétences en permanence. Nous nous engageons à offrir à notre clientèle un service de qualité irréprochable et la conseillons avec clarté et professionnalisme.

«Pour moi, la compétence est la base d'un service de qualité. Il est donc primordial d'avoir la bonne personne au bon endroit.»

## Enjeu pertinent: éthique et gouvernance

### Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

Pour une banque, la pérennité de son activité est dépendante de sa réputation, elle-même fondée sur une conduite éthique des affaires et une culture de la conformité. Cependant, une bonne gouvernance va bien au-delà du respect des règles de lutte contre le blanchiment, de prévention de la corruption ou encore d'atténuation des conflits d'intérêt. La communication transparente, la composition diversifiée de nos organes de décision et la gouvernance participative sont pour nous des vecteurs essentiels de notre pérennité.

### Approche managériale et ses composants

La BCJ attache une grande importance à une gouvernance d'entreprise responsable et moderne. Elle applique les standards et les bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, notamment en définissant clairement les responsabilités des différents organes et comités. En outre, les responsabilités entre les divisions de la banque sont précisément établies, les missions et compétences des différents comités sont formalisées. Le principe de séparation des fonctions est également scrupuleusement appliqué. Les dispositions légales, réglementaires et internes font l'objet de directives et de procédures. Un Code de conduite disponible en ligne est remis à chaque collaboratrice et collaborateur lors de son entrée en fonction. Il permet une compréhension commune des comportements attendus par la banque, de ses organes et de chaque membre du personnel et constitue un document de référence.

«Dans un monde bancaire en perpétuelle évolution, la formation continue est un élément incontournable et sur laquelle nous devons capitaliser et communiquer.»

«Afin de fournir la réponse adéquate en offrant le service approprié, il faut d'abord comprendre les attentes du client. Avant de proposer, il faut écouter et ne pas vouloir imposer.»

#### Responsabilité

La responsabilité est le fondement de toutes nos actions et décisions. Nous attendons de tous nos collaborateurs qu'ils agissent de manière éthique à tout moment, dans des relations avec des tiers externes ou internes. Nous répondons aux besoins de notre clientèle de manière transparente et responsable en respectant les standards les plus élevés en matière de conformité et d'éthique. Nous sommes respectueux-euses des réglementations, prudent-e-s dans nos conseils et soucieux-euses de notre réputation et de celle de notre clientèle. Nous prenons en compte les conséquences de nos activités sur l'environnement.

«Travailler avec conscience et dans le respect des autres et des règles.»

«La confiance avec le client passe par la transparence.»

«Responsabilité : cette valeur représente plusieurs choses selon moi mais notamment la responsabilité que la BCJ doit avoir envers ses collaborateurs mais également la responsabilité qu'elle doit porter en terme d'impact environnemental et ce qu'elle met en place pour réduire cet impact.»

## Gouvernance d'entreprise

La BCJ applique les standards et bonnes pratiques en matière de gouvernance, notamment en définissant clairement les responsabilités des différents organes et comités. Elle suit les évolutions en matière de gouvernance d'entreprise et prend les mesures nécessaires pour garantir en permanence la conformité réglementaire et le respect de la législation applicable.

La BCJ ne verse aucune contribution politique. Elle a comme principe de ne soutenir, en son nom, aucun parti ou organisation politique, sous quelque forme que ce soit. En revanche, elle facilite l'implication de ses collaborateurs dans la société civile, notamment dans des associations de nature politique, permettant aux collaborateurs qui ont un mandat politique de l'exercer dans les meilleures conditions. Par principe, la BCJ ne prend pas position sur les sujets politiques. Une exception est faite pour les sujets qui concernent l'activité bancaire ou qui peuvent influencer significativement son environnement direct. Elle est membre de l'Association suisse des banquiers (ASB) et de l'Union des Banques Cantoniales Suisses (UBCS) qui sont amenées à défendre les intérêts du secteur bancaire suisse, respectivement des Banques cantonales.

### Composition diversifiée des organes de décisions

La diversité des instances de gouvernance d'une entreprise est primordiale pour garantir la représentativité des membres du personnel, de la clientèle et de la société dans laquelle elle évolue. L'un des grands défis de la banque est de faire exister de façon durable un esprit de diversité au sein de ses organes de décisions. Notre but consiste en premier lieu à un meilleur équilibre des genres au sein des instances décisionnelles de la banque.

En 2021, la BCJ a remporté le Prix du Cercle Suisse des Administratrices qui récompense une entreprise dont le Conseil d'administration compte au minimum 25% de femmes et qui adopte une politique en faveur de leur représentation dans les postes de cadres et dirigeants. Parmi les 30 entreprises sélectionnées, la BCJ a reçu le 2e prix par un jury composé de représentante-s de l'économie et des médias. Le Conseil d'administration de la BCJ compte 3 femmes sur 7 membres. La Direction compte 1 femme sur 6 membres.

*«Nous sommes convaincus que l'engagement de femmes à hautes compétences permet de développer des solutions plus créatives, apporte des points de vue et une sensibilité différente et offre une dynamique plus constructive»*

*Christina Pamberg, présidente du CA de la BCJ*

### Structure et composition de la gouvernance

#### Le Conseil d'administration

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. Le Conseil d'administration de la BCJ est composé de 7 membres. Aucun des membres du Conseil d'administration n'exerce ou n'a exercé de fonctions exécutives au sein de la BCJ ou au sein de l'une des sociétés détenues par la banque. De plus, ils répondent tous aux critères d'indépendance fixés par les directives de la FINMA.

Quatre membres sont nommés par le Gouvernement de la République et Canton du Jura, selon art. 13 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura. Trois membres sont nommés par l'Assemblée générale.

Plus d'informations sur la structure du Conseil d'administration et ses compétences et obligations en pages 25-29 et en page 42 du rapport de gestion 2023.

#### Commission des crédits

Le Conseil d'administration désigne en son sein une Commission des crédits. La durée du mandat correspond à celle applicable au Conseil d'administration. Le Directeur général et le responsable du secteur crédits assistent aux séances avec voix consultatives.

#### Commission d'audit & des risques

La Commission d'audit et des risques se compose de trois membres du Conseil d'administration. Le Directeur général et le responsable de la révision interne participent aux séances avec voix consultatives. Les membres de Direction répondent devant la Commission sur les rapports établis par la révision interne et qui concernent leur secteur respectif. La Commission a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, les statuts et les règlements internes lui attribuent, en particulier dans les domaines de l'établissement et de la présentation des comptes, de la gestion et du contrôle des risques, du système de contrôle interne, de la conformité et des activités d'audit interne et externe. La Commission dispose d'un accès direct aux réviseurs externes, à la révision interne, à la Direction générale et au personnel de la BCJ. Elle dispose des conseils et de l'assistance de consultants indépendants sans demander l'approbation préalable au Conseil d'administration. L'Organe de révision externe rend compte de ses travaux d'audit à la Commission. Celle-ci traite tout désaccord survenant entre la révision interne et la Direction générale.

#### Commission de politique des ressources humaines et de rémunération

La Commission de politique RH et de rémunération se compose au minimum de trois membres du Conseil d'administration. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative, tandis que les membres de Direction et le responsable des ressources humaines participent en fonction des sujets traités.

Plus d'informations sur les tâches et attributions des différentes commissions disponibles en pages 42-44 du rapport de gestion 2023.

#### Le comité de Direction

La gestion quotidienne des affaires de banque sont déléguées par le Conseil d'administration au Comité de Direction qui, sous l'autorité du Conseil d'administration et dans le cadre de son mandat, dirige les affaires de la BCJ.

Plus d'informations sur la composition de la Direction en pages 34-37 du rapport de gestion 2023 et organigramme disponible en page 40.

## Politiques de rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

Les rémunérations sont versées en espèces. La BCJ n'a pas instauré de plan d'intéressement ou de participation en faveur des dirigeants et cadres et il n'existe aucune convention en matière d'indemnités de départ. Elle ne fait pas appel à des conseillers externes pour la fixation des rémunérations.

## Ethique et conformité

Les choix stratégiques de la BCJ, la mise en place du cadre de fonctionnement interne et l'exercice quotidien des activités sont constamment examinés. Cette démarche vise à assurer leur conformité avec les lois, les règlements externes et internes en vigueur ainsi qu'avec les normes et standards déontologiques précisés dans le Code de conduite. Ce dernier formule les principes régissant la relation de la banque vis-à-vis des autorités et de la collectivité, et la relation entre la banque et les collaboratrices et collaborateurs. Il souligne notamment :

- l'importance d'être en conformité avec les lois et les règlements externes et internes ainsi que la marche à suivre par le personnel en cas de doute ;
- les principes en matière de gestion des conflits d'intérêts et les moyens de les identifier et de les gérer ;
- les principes en matière de confidentialité des données de la clientèle ainsi que des collaboratrices et collaborateurs ;
- l'encouragement à annoncer des comportements, des événements ou des incidents qui violent une loi, un règlement ou le Code de conduite professionnelle (whistleblowing – lanceur d'alerte). Il précise qu'un dispositif est en place pour assurer la confidentialité des annonces et protéger les personnes qui auraient fait de telles annonces en toute bonne foi.

Pour assurer le suivi des tendances et des évolutions réglementaires, la BCJ a un dispositif de veille formalisé. La détection des évolutions repose à la fois sur l'expertise du service Compliance & juridique et sur les métiers et fonctions de support qui ont la responsabilité d'identifier et d'analyser les évolutions réglementaires sur leurs périmètres d'activité. Enfin, les collaboratrices et les collaborateurs sont tenus de suivre régulièrement des formations portant sur la législation et les réglementations applicables.

Les principes du Code de conduite sont détaillés ci-dessous :

### Compliance et déontologie

La compliance fait partie intégrante de la culture d'entreprise de la BCJ. Il s'agit d'un concept en mouvement que les évolutions réglementaires, géopolitiques et sociétales placent de plus en plus au carrefour de la stratégie et de l'action quotidienne de la banque et de ses clients. L'une des missions essentielles de la compliance est de contribuer à faire que la BCJ reste une entreprise digne de

A ce jour, les politiques de rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale n'intègrent pas de critères basés sur les objectifs et les performances en matière de gestion des impacts de la banque sur l'environnement et la société.

Plus d'informations sur la description des principes de rémunération en page 45 du rapport de gestion 2023.

confiance, non seulement grâce au respect des textes, mais aussi grâce au respect de l'esprit de ces textes. La banque, ainsi que ses métiers, sont ainsi « protégés » en réduisant considérablement les risques d'image et de mauvaise réputation, d'amendes voire de retrait de licence. Les collaboratrices et collaborateurs doivent avoir en tout temps un comportement irréprochable et prendre en compte la dimension compliance dans toutes leurs activités. Le respect des dispositions légales, réglementaires, des circulaires internes ou encore du Code de conduite doit être le socle de toute activité.

### Obligation de signalement (Whistleblowing)

Tout membre du personnel qui soupçonne raisonnablement une activité illégale, une situation de risque, une faute grave ou une violation des règles, des politiques ou des lignes directrices de la banque ou du Code de conduite, doit, sans délai, porter les faits en question à l'attention de leur responsable de secteur. Tout membre du personnel qui acquiert la connaissance d'éléments de fait laissant présumer l'existence d'un éventuel cas de fraude, de corruption ou de toute autre activité illégale, en informe sans délai son responsable de secteur ainsi que le responsable du service compliance.

Les membres du personnel doivent également signaler à leur responsable de secteur toute activité ou conduite illégale d'un quelconque partenaire d'affaires de la banque, en particulier les apporteurs d'affaires et des tiers gérants.

Par ailleurs, tout membre du personnel est en droit de s'adresser à la révision interne dans le cas où il estime ne pas pouvoir s'adresser à son responsable de secteur ou au responsable compliance.

### Conformité fiscale

La déclaration fiscale et le paiement des impôts font parties des obligations des clients, ainsi que le respect des dispositions légales qui s'y appliquent. La BCJ vise la conformité fiscale. Une clarification du statut fiscal peut être exigée au risque de suspendre les relations d'affaires. Les collaborateurs ne doivent prêter aucune assistance active aux transferts de capitaux hors des pays dont la législation prévoit des restrictions en matière de placement de fonds à l'étranger. Toute assistance active à la soustraction fiscale par des clients suisses et étrangers est également interdite.



## Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

La BCJ n'accepte pas de valeurs patrimoniales ou de fonds d'origine douteuse et ne veut pas que son infrastructure soit utilisée pour financer l'exécution d'actes criminels. Les collaborateurs identifient chaque cocontractant et ayant droit économique conformément aux prescriptions de la Convention relative à l'obligation de diligence des Banques en vigueur et aux directives internes en la matière. Selon la notion Know Your Customer (connais ton client) et du Know Your Transaction, ils clarifient l'arrière-plan économique, l'origine et la provenance des valeurs patrimoniales acceptées et établissent un profil client adapté aux circonstances.

## Mesures anticorruption et gestion des conflits d'intérêts

En matière de corruption, la BCJ applique le principe de la tolérance zéro. Les collaborateurs n'offrent, ne promettent ni n'octroient aucun avantage sous quelque forme que ce soit qui les conduirait à un comportement contraire à la loi et/ou à leurs obli-

## Droits de l'homme

La Suisse est soumise aux dispositions internationales contraignantes en matière de droits de l'homme (y compris les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT)) que la BCJ s'engage à respecter. En tant que banque cantonale, la BCJ mise sur des achats régionaux. Dans le même temps, cela réduit au minimum le risque de violations des droits de l'homme.

Le Code de conduite de la BCJ régit la protection de l'intégrité des membres du personnel : ces derniers ne doivent faire l'objet d'une discrimination fondées sur le sexe, la couleur, l'origine ethnique ou sociale, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou autres, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, la nationalité ainsi que, d'une manière générale, la façon dont les membres du personnel choisissent de mener leur vie privée, dès lors que celle-ci demeure compatible avec les valeurs de la banque. Les plaintes concernant les violations potentielles des droits de l'homme, telles que violations de conformité ou d'intégrité, sont à signaler. En savoir plus dans le chapitre «Communication des préoccupations critiques» en page 36.

Concernant sa politique d'investissement responsable, la BCJ a mis en place en 2023 des critères d'exclusion au niveau de ses fonds de placements et mandats de gestion. Ils visent à exclure de l'univers d'investissement des activités et pratiques qui présentent des risques, tant sur le plan financier qu'extra-financier et les entreprises qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies, en violation avec les normes internationales en matière de droits de l'homme, de normes de travail ou de controverses environnementales très graves. En savoir plus dans le chapitre «Finance responsable» en pages 50-51.

La BCJ estime que son exposition directe aux risques est faible, car elle opère principalement dans le canton du Jura, c'est pourquoi cet enjeu tombe en dessous de la limite de matérialité selon GRI.

gations. De plus, aucun collaborateur ne peut solliciter, se faire promettre ou accepter, en sa faveur ou en faveur d'un tiers, d'une source extérieure ou intérieure à la BCJ, un avantage quelconque, direct ou indirect, qui ait un rapport, de quelque façon que ce soit, avec sa fonction dans la BCJ. Les collaborateurs sont cependant autorisés à accepter et à donner des cadeaux dans le respect des habitudes sociales. Grâce à une surveillance minutieuse et ciblée, les collaborateurs empêchent que l'infrastructure de la BCJ soit utilisée à des fins de corruption.

Les conflits d'intérêts portent atteinte à la faculté des collaborateurs de faire face à leurs engagements envers la BCJ et/ou la clientèle. Les situations pouvant conduire à un conflit d'intérêts avec la BCJ et/ou un client sont évitées à chaque occasion. Même lors de l'exercice des activités accessoires (mandats politiques, mandats privés, etc.), les collaborateurs cherchent à éviter tout conflit d'intérêts. En dehors de leur activité professionnelle, le devoir de loyauté des collaborateurs envers la BCJ demeure. Les conflits d'intérêts ressortent de toute situation où les intérêts privés des collaborateurs risqueraient d'influencer ou de paraître influencer l'exercice.

## Devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants

Sont considérées ici, les entreprises dont le siège, l'administration centrale ou l'établissement principal se trouve en Suisse et qui:

- Mettent en libre circulation en Suisse ou traitent en Suisse des minerais ou des métaux contenant de l'étain, du tantale, du tungstène ou de l'or, provenant de zones de conflits ou de zones à haut risque, ou
- Offrent des biens ou des services pour lesquels il existe un soupçon fondé de recours au travail des enfants.

Ces entreprises doivent, conformément à l'art. 964j CO, respecter des devoirs de diligence dans la chaîne d'approvisionnement et en rendre compte dans un rapport.

La notion de "mise en circulation en Suisse" vise l'importation de métaux ou de minerais tandis que la notion de "traitement" vise un processus de transformation ou de manipulation physique. Les activités conduites par la BCJ n'impliquent ni importation, ni transformation ou manipulation physique de métaux ou de minerais.

Pour la BCJ, seules les transactions portant sur l'or sont pertinentes au regard des exigences de l'art. 964j CO. La BCJ achète toutefois presque exclusivement de l'or sur le marché interbancaire suisse; le solde est acheté (ou racheté) à ses clients étant précisé que, dans ces cas, l'or qui fait l'objet de la transaction doit impérativement bénéficier de la certification LBMA (London Bullion Market Association). La BCJ ne met donc pas en libre circulation et ne traite pas en Suisse des minerais ou des métaux contenant de l'or. En conséquence, elle n'est pas soumise aux devoirs de diligence et de reporting prévus par l'art. 964j CO. Au demeurant, l'or acheté par la BCJ sur le marché interbancaire suisse, ou à ses clients, bénéficie sans exception de la certification LBMA qui est considérée comme suffisante dès lors que cette certification répond aux standards minimaux de l'OCDE.

## Gestion des risques

La gestion des risques est un processus bien établi au sein de la banque. Elle trouve son fondement dans la politique générale en matière de risques, approuvée annuellement par le Conseil d'administration.

Dans la pratique, les risques sont subdivisés en 3 catégories distinctes, à savoir les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels.

### Risques de crédit

Les risques de crédit comprennent essentiellement les risques de défaillances de nos clients ou contreparties bancaires, les risques pays et les risques de concentration. Ils sont étroitement liés à une dégradation de la situation économique et à une évolution négative des prix de l'immobilier.

### Risques de marché

Cette catégorie regroupe les risques touchant les activités en relation avec le marché des capitaux. Elle comprend notamment le risque de taux, de liquidité, de refinancement, de change ou encore le risque d'exécution sur titres et matières premières.

### Risques opérationnels

Les risques opérationnels peuvent être définis comme le potentiel de pertes financières résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus ou de systèmes internes, d'actions inappropriées de personnes, d'erreurs ou encore d'événements externes. La banque ne s'expose pas à d'autres risques opérationnels que ceux inhérents à ses activités. Sont notamment inclus dans cette catégorie les risques juridiques, les risques liés aux technologies de l'information, les cyberrisques ou encore les risques des données critiques.

### Gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques de la BCJ sont définies selon les mêmes principes pour l'ensemble des catégories de risques. Les principales responsabilités sont arrêtées de la manière suivante :

- Le Conseil d'administration décide de la politique en matière de risque et surveille son adéquation avec le profil risque de la banque ;
- Selon le cadre défini par le Conseil d'administration, une partie des tâches de surveillance est déléguée à la Commission d'audit et des risques ;
- La Direction est responsable de la mise en place, du fonctionnement de la gestion des risques ainsi que du contrôle de l'adéquation de ces derniers avec la stratégie adoptée. Elle identifie, évalue et gère les différents risques auxquels est exposée la banque.

### Système de contrôle interne

Il est utile de préciser que la BCJ dispose d'un module de gestion des risques robuste lui permettant de monitorer et surveiller les contrôles liés aux risques inventoriés. Adopté par les collaboratrices et collaborateurs formés à cet effet, le système de contrôle interne permet d'identifier rapidement de possibles failles, déficiences ou insuffisances et d'y remédier via la mise en œuvre de mesures pour mitiger le risque y afférent.

## Risques climatiques

Outre les risques usuels liés à l'activité primaire des banques, la BCJ porte une attention particulière aux principes du développement durable, fondés sur des critères économiques, environnementaux et sociaux. Consciente de l'importance toujours croissante du volet environnemental et de son impact direct sur les risques existants (cf. risques susmentionnés), et sa chaîne d'approvisionnement, la BCJ a décidé d'intégrer les risques climatiques dans sa politique générale des risques.

### Risques liés au climat

Les risques liés au climat proviennent des deux principaux facteurs suivants :

**Les risques de transition :** ils reflètent les impacts financiers incertains à la fois positifs et négatifs qui résultent des effets de la mise en place d'un modèle économique bas-carbone. Les risques de transition sont caractérisés par une incertitude radicale sur la nature de la trajectoire bas-carbone qui est en passe de restructurer l'ensemble de l'économie telle qu'on la connaît aujourd'hui. Une autre incertitude réside dans les modalités de mise en œuvre de la stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre, que ce soit en termes économiques mais aussi sociaux.

**Les risques physiques :** ils peuvent être définis, quant à eux, comme les impacts financiers potentiels qui résultent des effets du changement climatique sur les acteurs économiques et sur les portefeuilles d'actifs. Une distinction supplémentaire est faite entre risques aigus et risques chroniques. Sont considérés comme risques aigus les incidents liés à des événements majeurs mais ponctuels tels que la survenance de tempêtes ou d'inondations. Les risques chroniques correspondent, eux, aux effets à long terme de changements climatiques comme la récurrence des sécheresses ou la hausse du niveau des mers.

La prise en compte du risque climatique se justifie comme suit :

- Les événements climatiques extrêmes peuvent potentiellement générer des pertes chez la clientèle, affectant ainsi la stabilité financière des emprunteurs et leur capacité de remboursement ;
- Les actifs de la BCJ tels que les prêts hypothécaires sont directement exposés aux risques climatiques. La valeur de biens, financés par la banque et situés en zone à risques, peut diminuer au gré de la récurrence des sinistres et entraîner des pertes financières pour la banque ;
- La banque prend en considération la sensibilité croissante de la population face aux enjeux climatiques via une communication transparente et la mise en œuvre de pratiques responsables ;
- La banque se conforme à l'évolution des bonnes pratiques en matière d'intégration du risque climatique dans le processus de gestion des risques et de reporting ;
- La banque souhaite poursuivre ses efforts visant à réduire son impact sur l'environnement en formalisant les risques y relatifs dans sa politique générale des risques.

La notion de risque climatique est vaste et nécessite quelques éclaircissements. Il est utile de préciser qu'aucun cadre juridique ne traite actuellement des risques financiers liés au climat. Dans sa pratique, la FINMA s'appuie, en tant qu'autorité compétente, sur les définitions et recommandations des organismes internationaux de normalisation tels que le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (BCBS), l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) ou encore celles du Réseau pour le verdissement du système financier (Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial System (NGFS)).

### Intégration des risques climatiques au sein de la BCJ

La BCJ est consciente de l'accroissement des risques de transition et des risques physiques. Force est de constater que ces derniers intensifient indirectement ceux, plus traditionnels, liés à l'activité primaire de la banque (risques de crédit, de marché et opérationnels). Notre établissement est ainsi convaincu que la réalisation de son ambition commerciale ne peut se faire sans une prise en compte des risques environnementaux. C'est dans ce contexte que la BCJ assure une veille réglementaire afin de suivre continuellement les récentes évolutions et d'y répondre, le cas échéant, de manière rapide, efficace et coordonnée.

L'activité de la BCJ étant principalement orientée vers les activités de prêts et de crédits hypothécaires, la catégorie de risques de crédit est ainsi principalement sujette aux changements climatiques.

## Enjeu pertinent : Dialogue, implication et transparence avec les parties prenantes

### Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

Les parties prenantes sont au cœur de notre démarche de responsabilité sociale d'entreprise et le dialogue engagé avec elles est un élément central de leur bonne gouvernance. Le besoin de compréhension des enjeux RSE, de définition et de co-construction de démarches pertinentes et d'implication de nos parties prenantes est essentiel.

### Approche managériale et ses composantes

L'identification et la hiérarchisation de nos parties prenantes ont été effectuées par le comité RSE et validées par la Direction. En ligne avec les standards GRI, une cartographie est disponible en page 19 de ce rapport.

La BCJ entretient des échanges réguliers avec ses parties prenantes internes et externes. L'échange avec eux est particulièrement important avec les acteurs proches de la banque et qui sont affectés par les activités commerciales ou peuvent les influencer. Grâce à un dialogue constant, la BCJ est en mesure d'identifier les exigences et les besoins auxquels elle doit répondre, d'identifier les

Les exigences légales et réglementaires toujours plus restrictives pourraient affecter par exemple la valeur de marché des biens immobiliers plus anciens. Dans un autre registre, les normes d'efficacité énergétique sont susceptibles d'entraîner une hausse inéluctable des charges des entreprises, augmentant ainsi la probabilité de défaillance de la clientèle commerciale.

Au vu de ce qui précède, la BCJ a décidé de formaliser la prise en compte des risques climatiques en l'intégrant dans sa politique générale des risques en 2024. Une cartographie des risques climatiques sera également établie afin d'apprécier la probabilité de survenance et l'impact financier.

A noter que la BCJ ne considère pas uniquement la mitigation de la composante risque du changement climatique mais souhaite également saisir les opportunités qui en découlent. L'objectif étant de profiler notre établissement régional comme une banque respectueuse du climat. Ces efforts doivent se traduire par une offre toujours plus étoffée de prestations et de produits qui prennent en compte les considérations environnementales. Des produits sont d'ailleurs déjà commercialisés et d'autres suivront encore. En outre, la BCJ souhaite consolider sa démarche RSE au travers de prestations d'accompagnement et de sensibilisation. A ce titre, des formations sont dispensées au personnel afin de parfaire leurs connaissances face aux enjeux de la durabilité afin de les transposer dans notre portefeuille au profit de la clientèle.

problèmes et les potentiels d'amélioration. En 2021, un sondage a été mené auprès d'un échantillon représentatif de nos parties prenantes (collaborateurs, clients, actionnaires, fournisseurs, partenaires) afin de les questionner sur l'importance des enjeux RSE. Cette compréhension a servi de base pour définir les enjeux et les ambitions en matière de durabilité.

La BCJ organise également des événements qui constituent un format important pour interagir avec ses groupes de parties prenantes, pour entrer en contact et entretenir les échanges.

En outre, elle s'implique en tant que membre d'associations. Pour exemple, elle fait partie de l'Union des Banques Cantoniales Suisses. Chaque année, différentes réunions et webinaires sont organisés avec les responsables RSE des banques cantonales permettant des échanges fructueux. Dans le cadre de son implication avec les parties prenantes, la BCJ souhaite continuer de développer des partenariats pour le développement de projets. Sur les aspects du développement durable, la BCJ permet à ses parties prenantes d'obtenir des informations via différents canaux. En outre, les personnes intéressées peuvent s'adresser directement à la responsable RSE.

### Modes de dialogue

La BCJ souhaite comprendre les points de vue de ses parties prenantes afin d'y répondre efficacement. C'est pourquoi un dialogue constant avec les différents groupes est important. La banque utilise différents canaux de communication et formats.

Nos parties prenantes clés	Moyens de communication/dialogue (exemples)	Importance du dialogue et sujets abordés
Collaboratrices et collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquête QVT (qualité de vie au travail)</li> <li>Entretien individuel</li> <li>Séances de secteurs</li> <li>Plénum du personnel</li> <li>Plénum des cadres</li> <li>Organisation d'événements</li> <li>Formations</li> <li>Commissions internes (commission santé et sécurité au travail, comité RSE, commission négociation salariale, etc)</li> <li>Sondages (ex. mobilité d'entreprise)</li> </ul>	La BCJ accorde une grande importance au dialogue avec ses collaborateurs, tous niveaux hiérarchiques confondus. Elle souhaite qu'ils puissent amener des idées et participer à des projets. Elle veille à maintenir une communication interne régulière sur tous les sujets liés à la banque. Différentes rencontres et séances de secteur sont organisées pour tenir les collaborateurs informés de la stratégie et des objectifs. La BCJ mesure le bien-être et la qualité de vie au travail via une enquête QVT. Elle sensibilise ses collaborateurs aux enjeux de la durabilité et met en place des formations et des ateliers.
Clientèles et clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous</li> <li>Courriels</li> <li>Sondages</li> <li>Réseaux sociaux</li> <li>Canaux digitaux</li> <li>Événements / conférences</li> <li>Newsletters</li> </ul>	La BCJ entretient le dialogue avec ses clients à travers différents canaux. La première priorité est le contact personnel qui se manifeste lors des rendez-vous. Les événements et conférences organisés par la banque représentent également un lieu d'échange privilégié. La BCJ assure une présence forte à travers un réseau dense et une offre de canaux digitaux. Elle est active sur les réseaux sociaux. Les préoccupations les plus importantes de ses clients incluent la transparence, des produits compréhensibles, des conseils professionnels, la protection des données et la gamme de produits et de services.
Canton du Jura (en tant qu'actionnaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Séance d'informations</li> <li>Assemblée générale</li> <li>Rapport de gestion</li> <li>Présentation des résultats</li> <li>Communiqués de presse</li> </ul>	Le Canton du Jura est l'actionnaire majoritaire de la BCJ. Le Gouvernement et le Parlement se soucient de la stabilité financière et de la gestion des risques de la BCJ. La banque, notamment son Conseil d'administration, a l'obligation d'informer le Gouvernement, selon l'article 17a de La Loi sur la Banque Cantonale du Jura, de tout élément nécessaire ou utile à l'Etat pour lui permettre d'exercer ses droits ou d'évaluer les conséquences d'une éventuelle obligation. Le Conseil d'administration remet chaque année au Gouvernement un rapport de l'organe de révision. Des séances d'informations ont lieu avec le Gouvernement et représentent des opportunités importantes de dialogue.
Autres actionnaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assemblée générale</li> <li>Rapport de gestion</li> <li>Site internet BCJ</li> <li>Présentation des résultats</li> <li>Communiqués de presse</li> </ul>	La BCJ informe ses actionnaires de ses résultats et de la vie de la banque à travers la publication de son rapport de gestion. Elle les rencontre lors de l'Assemblée générale organisée par la banque.
Partenaires et fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontres</li> <li>Événements</li> <li>Courriels</li> </ul>	La BCJ est en contact personnel avec ses partenaires commerciaux et fournisseurs. Elle vise des relations basées sur la confiance et qui s'inscrivent dans la durée. Les relations de partenariats et le paiement dans les délais sont des préoccupations importantes.

### Communication des préoccupations majeures

La réputation de la BCJ dépend de nombreux facteurs. L'un des plus importants est le traitement des réclamations et contestations de la clientèle. Celui-ci doit être fait de manière efficace. Le personnel BCJ transmet la réclamation écrite (reçu par courrier ou par mail) sans délai au responsable de secteur. Une copie est remise au service juridique. En cas de réclamation orale, un rapport est établi à l'intention du responsable de secteur et une copie est adressée au service juridique. Dans les deux cas, celui-ci porte la réclamation à la connaissance du directeur général.

Le traitement et la liquidation des réclamations sont du ressort du responsable de secteur concerné avec préavis du service juridique.

## Enjeu pertinent : Protection des données et sécurité IT

### Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

La protection de la vie privée et de la confidentialité des informations transmises par nos clients et nos collaborateurs sont importantes. De même, les enjeux liés à la cybercriminalité sont de taille pour la BCJ et représentent un risque majeur pour les banques. Un éventuel dysfonctionnement pourrait avoir des impacts de nature tant économique que réputationnelle, que ce soit pour notre clientèle ou pour la BCJ elle-même.

### Approche managériale et ses composantes

La Loi sur la protection des données (LPD) constitue le socle législatif de la politique de la banque en matière de protection des données. De même, le Code de conduite formalise les principes et les règles à suivre par les collaborateurs en matière de confidentialité. En 2023, aucune plainte juridique relative à l'atteinte à la confidentialité des données des clientes et clients ou aux pertes de données de la clientèle n'a été formulée.

Au niveau de la surveillance des cyberrisques, la BCJ a mis en place une organisation et a pris des mesures adaptées qui lui permettent d'assurer une défense optimale en cas de tentatives d'attaque ou d'intrusion.

### Protection des données

La Loi sur la protection des données (LPD) vise trois objectifs principaux :

- L'obligation de gestion de la donnée en garantissant la protection, la sécurité et le traitement licite ;
- Le droit pour toute personne physique d'accéder aux données la concernant, d'être informée des traitements effectués sur ses données et, le cas échéant, de s'y opposer ;
- La limitation de traiter les données selon les motifs justificatifs de la LPD.

Le Code de conduite, adopté par l'ensemble des collaborateurs, formalise les principes de la BCJ et les règles à suivre par le personnel en matière de confidentialité et de protection des données. En outre, lorsque la loi ou les circonstances requièrent que soient collectées des données personnelles concernant la clientèle ou le personnel de la BCJ, le traitement de ces données se fait en stricte conformité avec les exigences de la LPD. De plus, la transmission

Ce dernier tient à disposition de la révision interne et externe une copie de la réclamation et de la réponse apportée.

Toutes les réclamations de la clientèle font l'objet d'un rapport annuel du service juridique, au même titre que les litiges, ainsi que les affaires qui sont dévolues à l'Ombudsman des banques. La vue d'ensemble, par secteur, des doléances de notre clientèle doit nous permettre d'éviter que des erreurs répétitives ne soient commises.

Concernant les collaborateurs de la BCJ, le Code de conduite de la BCJ régit la protection de l'intégrité des membres du personnel. En savoir plus sous le point « Obligation de signalement (Whistleblowing) » en page 31.

de données à des tiers autorisés intervient dans le strict respect des dispositions légales applicables et des conditions générales de la banque. Par ailleurs, le personnel BCJ a suivi en 2023 une formation en ligne relative à la protection des données afin de sensibiliser aux différentes obligations légales.

Toutes les informations en matière de protection des données sont consultables sur le site internet [www.bcj.ch/protectiondonnees](http://www.bcj.ch/protectiondonnees).

### Surveillance des cyberrisques

La cybercriminalité continue de se développer et représente un risque majeur pour les entreprises. Face aux menaces, la BCJ a mis en place une organisation et a pris des mesures adaptées qui lui permettent d'assurer une défense optimale en cas de tentatives d'attaque ou d'intrusion.

La sécurité du système d'information, des données et des opérations repose sur un dispositif d'analyse des menaces, notamment celles relatives à la cybercriminalité. La surveillance de ce dispositif est assurée 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Les techniques utilisées par les cybercriminels évoluant très rapidement, le dispositif est continuellement réévalué, renforcé et sa résistance aux cyberattaques régulièrement éprouvée, notamment par le biais de tests d'intrusion et des audits réguliers.

La banque ne travaille pas seule sur ce thème. Elle s'appuie sur des partenaires suisses spécialisés et collabore étroitement avec les autres banques cantonales et certaines entités de la Confédération.

Afin d'améliorer les procédures opérationnelles, des tests de continuité et de reprise d'activités ainsi que des scénarii de gestion de crises simulés sont réalisés pour entraîner les équipes à cet exercice.

Des actions de sensibilisation et de formation sur des sujets d'actualités liés aux cyberrisques sont menés pour aider les collaboratrices et les collaborateurs à reconnaître les dangers. De plus, de l'information diffusée sous forme de capsule vidéo sur les réseaux sociaux ainsi que des informations régulières sur notre site Internet ont pour objectif de sensibiliser également nos clients qui font face à une recrudescence de piratages.

### Nos avancées 2023

- Mise à jour de la charte éthique
- Création d'un comité RSE
- Publication d'une politique d'investissement responsable
- Adhésion à Swiss Sustainable Finance (SSF) et aux Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UNPRI)
- Partenariat avec Energie du Jura, centre de compétences de l'énergie

### Nos objectifs 2024-2025

- Publication d'un rapport de responsabilité sociale d'entreprise basé sur la GRI (Global Reporting Initiative)
- Intégration des risques et opportunités ESG dans la gouvernance
- Mise en place d'une politique d'achats responsables

## Axe 2 | Employeur responsable

Le succès de la BCJ repose sur ses collaboratrices et collaborateurs. Notre objectif est de construire des relations basées sur la confiance et le respect, à tous les niveaux. Nous offrons des conditions de travail modernes et attractives et accompagnons nos collaborateurs pour développer leurs compétences et entretenir leur employabilité. Nous souhaitons que nos collaborateurs s'engagent activement sur les questions de durabilité. Nous les sensibilisons et les formons à cet effet.

### Ancrage local

Avec plus de 160 collaboratrices et collaborateurs, la BCJ s'inscrit dans le paysage jurassien comme l'un des employeurs incontournables du Canton du Jura. Banque universelle proche de ses clients, il nous tient à cœur de développer et de conserver cette proximité qui nous est chère.

De la même manière, la BCJ est proche de ses collaborateurs et met tout en œuvre pour que ces derniers se sentent bien sur leur lieu de travail et investis dans leurs missions. Le monde du travail, le secteur bancaire et la société étant en constante évolution, il est attendu de nos collaborateurs qu'ils s'adaptent constamment à de nouvelles exigences et qu'ils progressent afin d'être toujours prêts à affronter les nouveaux défis qui rythment la vie de notre établissement.

### Institutionnalisation de la fonction RH

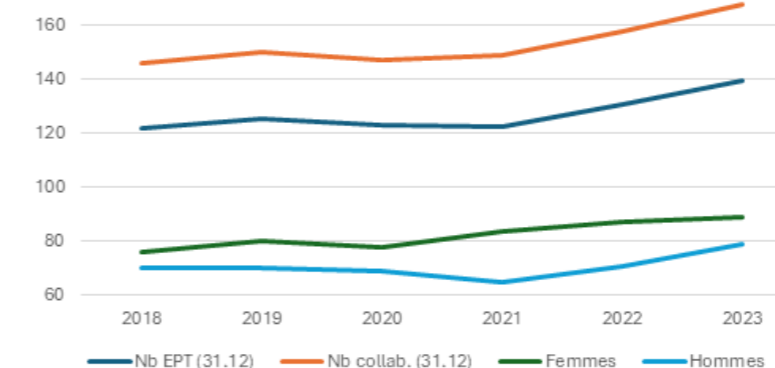
Depuis la création de la banque en 1979 et jusqu'à fin février 2022, la vision ainsi que les aspects stratégiques relatifs aux Ressources humaines étaient définis par le collège de Direction. Face aux enjeux stratégiques à venir et afin de se doter d'un regard de spécialiste dans le domaine, la Direction a décidé de modifier sa structure organisationnelle et d'engager une responsable RH, rattachée à l'État-major et subordonnée au directeur général ; cette dernière a rejoint la BCJ au mois de mars 2022.

### Processus de sélection

Considérant l'engagement de nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs comme une mission d'une extrême importance, la qualité des ressources humaines au sein de la BCJ est assurée par un engagement professionnel et sélectif. Le développement de notre capital humain étant une priorité stratégique, nous appliquons un processus de sélection éclairé, dénué de préjugés, permettant, d'une part, d'attirer des collaborateurs de valeur et de présenter la banque aux candidats sous un angle favorable et cohérent durant les entretiens et, d'autre part, de créer une relation de qualité avec les candidats et de sélectionner de façon objective, précise et efficace les meilleures candidatures.

GRI	La BCJ en tant qu'employeur	Unité	2023	2022	2021
2-7	Nombre de collaborateurs (apprentis et auxiliaires compris)	Nombre	168	158	149
	Quote-part de femmes	%	52.98%	55.06%	56.37%
	Quote-part d'hommes	%	47.02%	44.94%	43.63%
	Nombre de collaborateurs (équivalent plein temps)	Postes	139.45	130.5	122.55
	Taux de temps partiel au total	%	48.21%	45.57%	45.51%
	Quote-part de femmes	%	83.95%	86.11%	85.92%
	Quote-part d'hommes	%	16.05%	13.89%	14.08%
401-1	Taux de fluctuation (net) au total	%	2.04%	2.90%	2.26%
	Recrutement au total*	Nombre	15	17	10
	Taux de recrutement total	%	8.93%	10.76%	6.71%
	Taux de recrutement de femmes	%	33.33%	47.06%	50.00%
	Taux de recrutement d'hommes	%	66.67%	52.94%	50.00%

\*hors apprentis et différents types de stagiaires



16% d'hommes à temps partiel, y compris dans les fonctions à fortes responsabilités

## Enjeu pertinent | Formation, maintien des compétences et opportunités de développement

### Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

Le succès de la BCJ, en notre qualité d'entreprise du secteur tertiaire, dépend essentiellement des compétences professionnelles et humaines de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, tout métier confondu. C'est pourquoi nous attachons un intérêt primordial à la sélection, au développement, à l'encadrement et à la formation continue de toutes celles et ceux qui décident de faire carrière chez nous.

### Approche managériale et ses composantes

Nous accompagnons l'ensemble de nos collaborateurs afin de développer leurs compétences et d'entretenir leur employabilité. La mobilité interne est encouragée et la variété de nos métiers, leur transformation constante et l'émergence de nouvelles fonctions constituent autant d'opportunités d'évolution. Nous sensibilisons et formons nos collaborateurs aux enjeux de la durabilité.

### Entreprise formatrice

Consciente que les compétences se développent dans le monde professionnel dès les premières expériences, la BCJ se positionne en qualité d'entreprise formatrice et engage, chaque année, des apprentis employés de commerce CFC de première année.



En 2023 :  
6 – nombre d'apprentis employés de commerce à la BCJ  
3 – nombre de stagiaires de l'Ecole professionnelle commerciale

Par leur parcours au sein des différents services de la banque, les apprentis acquièrent les connaissances nécessaires relatives aux prestations de base, aux opérations du trafic des paiements, aux finances, aux opérations commerciales et aux activités de crédits.

Ils bénéficient d'une formation duale de trois ans, axée sur la pratique et le conseil à la clientèle et sont soutenus à leur place de travail par des formateurs expérimentés. Ils bénéficient ainsi d'un encadrement adapté et personnalisé.

Le recrutement, l'engagement et le suivi des apprentis sont du ressort du groupe apprentis. Les connaissances théoriques quant à elles sont transmises par le CYP Lausanne et les connaissances commerciales sont développées par les écoles professionnelles régionales.

La banque tire également profit des acquis théoriques d'étudiants de l'Ecole de Commerce et engage régulièrement, pour une durée

d'un an, des stagiaires visant l'obtention de leur maturité professionnelle commerciale (MPC). Les responsables de service émettent leurs besoins en recrutement et garantissent leur formation.

Enfin, des diplômés en économie ou en finance sont régulièrement engagés dans le domaine des crédits ou des marchés, pour une durée de deux ans, au sortir de leurs études. Opportunité d'un premier emploi, ces femmes et ces hommes représentent la relève des cadres de demain.

### Développement et maintien des compétences

La BCJ attache une grande importance à la formation continue, au développement de son personnel ainsi qu'au maintien de leur employabilité. Elle veille à ce que ses collaborateurs perfectionnent leurs connaissances et développent leurs compétences en suivant notamment des formations spécifiques leur permettant de faire face aux évolutions du métier et de répondre aux nouvelles exigences de conseil et de qualité. A cet effet, un partenariat est actif avec l'ensemble des Banques cantonales latines et notamment la BCV qui dispose de son propre centre de formation.

La BCJ s'implique également dans l'évolution de son personnel en lui offrant des opportunités permettant un développement de la polyvalence et des connaissances, tout en contribuant à la réalisation des objectifs de la banque.

### Certification SAQ



### Swiss Association for Quality

Le professionnalisme s'exerce à travers une formation efficace et performante. Les formations proposées aux collaboratrices et collaborateurs BCJ sont dispensées par des formateurs internes et externes ainsi que par des programmes d'auto-apprentissage (e-learning).

Nos conseillers de vente doivent suivre le cursus de certification SAQ, reconnu par la Confédération ; celui-ci est un gage de qualité qui atteste que le titulaire de la certification dispose des compétences nécessaires et connait les règles de conduite définies par la fonction de conseiller à la clientèle.

La certification étant valable 3 ans, les conseillers certifiés doivent se re-certifier pour pouvoir continuer à exercer leur métier et porter le titre officiel. Cette re-certification est obligatoire, à la BCJ, jusqu'au terme de l'activité professionnelle. Elle permet d'assurer que les collaborateurs maîtrisent l'évolution de leurs connaissances métier au travers du temps et restent à la pointe des connaissances disponibles.

Au sein de la BCJ, plusieurs profils métiers sont représentés et portent les titres suivants :

- Conseiller clientèle privée certifié
- Conseiller clientèle individuelle certifié
- Conseiller clientèle affluent certifié

- Certified Wealth Management Advisor CWMA
- Conseiller clientèle PME certifié
- Certified Corporate Banker CCoB

La certification SAQ étant imposée par la banque, cette dernière prend en charge la totalité des frais en découlant.

### Formations internes et externes

Bien que la structure de la BCJ soit relativement petite, plusieurs formations sont dispensées aux collaborateurs, selon la cible, et organisées par des collaborateurs spécialisés dans le domaine. Découlant d'obligations légales (notamment l'art. 6 de la Loi sur les services financiers LSFIn), des formations sur la Convention de diligence des banques (CDB) ou l'Ordonnance sur la lutte contre le blanchiment d'argent (OBA), par exemple, sont dispensées annuellement par le service Compliance & juridique à l'ensemble des collaborateurs de front-office ainsi qu'aux collaborateurs du service administratif chargé du contrôle des dossiers.

GRI	Formation	Unité	2023	2022	2021
404-1	Total des collaborateurs en formation*	Nombre	11	9	11
	Dont apprentis	Nombre	6	5	5
	Dont étudiants en formation afin d'obtenir la maturité prof.	Nombre	2	1	3
	Dont stagiaires	Nombre	3	3	3
	Formation initiale et continue pour l'ensemble des collaborateurs	Jours	715	N/A	
	Montant alloué pour la formation	En millier CHF	197	197	95

\*Hors certification et re-certification

### Sensibilisation et formation aux enjeux de la durabilité

La sensibilisation et la formation des collaborateurs de la BCJ, de la Direction et du Conseil d'administration aux enjeux de durabilité sont essentielles dans la mise en place d'une démarche RSE et permettent de créer une dynamique de transformation responsable. Différentes formations en ligne et en présentiel ont été organisées pour les métiers sur le thème de la finance durable, des critères ESG et de la durabilité dans l'immobilier.

En terme de sensibilisation, l'ensemble des collaborateurs, membres de Direction et représentants du Conseil d'administration ont pu participer, en septembre 2022, à un atelier intitulé «La Fresque du Climat». Par groupe, les participants ont pu, à travers un jeu basé sur l'intelligence collective (reposant sur le rapport du GIEC, groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), comprendre le lien entre activités humaines et dérèglement climatique.

D'autres types de formation peuvent être proposés de manière ponctuelle sur divers thèmes, par exemple la gestion de projets ou la révision de la Loi sur la protection des données (nLPD) qui a été dispensée en 2023 en e-learning à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. D'autres formations spécifiques sont également prodiguées à certains collaborateurs concernés (cours incendie, formation sécurité concernant les risques d'agression, certification informatique, etc.).

La BCJ se montre ouverte aux prises d'initiative des collaborateurs et les encourage à entreprendre des formations professionnelles supérieures certifiantes de types Brevet ou Diplôme fédéral, Certificate of Advances Studies (CAS) ou Diploma of Advanced Studies (DAS). Elle peut participer financièrement et/ou en accordant du temps libre lorsque ces dernières apportent une plus-value à la banque en termes de compétences.

### Processus de fixation d'objectifs et campagne d'entretiens de développement

Chaque année, en principe durant le mois de février, se déroule la campagne d'entretiens de développement au sein de la BCJ. Après une préparation minutieuse de chaque partie prenante, le collaborateur rencontre son responsable hiérarchique (et/ou fonctionnel, selon les cas) afin de faire le point sur l'année écoulée, en termes d'objectifs, de comportements, d'attentes respectives, etc.

Des objectifs de la banque découlent des objectifs sectoriels ; les objectifs d'équipe et/ou individuels sont fixés sur cette base et sont discutés lors de l'entretien de développement. Des objectifs supplémentaires peuvent également être fixés à l'initiative du collaborateur lui-même. Ces derniers peuvent être qualitatifs ou quantitatifs ; l'important étant qu'ils doivent avoir du sens dans l'activité de la personne concernée. En outre, il est désormais recommandé de ne plus fixer d'objectifs individuels quantitatifs mais de privilégier les objectifs d'équipe, afin de favoriser la collaboration.

## Enjeu pertinent | Diversité et égalité des chances

1 femme sur 6 à la Direction générale  
3 femmes sur 7 membres au Conseil d'administration  
38% des personnes cadres sont des femmes

### Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

La BCJ est convaincue que des équipes mixtes élaborent des solutions plus créatives, plus viables et de meilleure qualité. Elle favorise l'égalité des chances et s'engage pour l'égalité des droits pour tous, sans distinction de sexe, d'orientation sexuelle, d'appartenance religieuse ou d'origine. Elle se fixe également pour objectif d'augmenter la quote-part des femmes parmi les cadres et dans certains métiers où le genre est sous-représenté.

### Approche managériale et ses composantes

Il existe plusieurs risques en matière d'égalité des chances et de diversité. Cela peut conduire à des violations de l'intégrité causées par un abus de pouvoir, une discrimination, un harcèlement psychologique ou sexuel. Aucune forme de harcèlement ou d'intimidation n'est acceptable. Le Code de conduite de la BCJ sensibilise les collaborateurs aux principes généraux à respecter dans les relations de travail avec leurs collègues. Toute personne touchée peut, conformément à la politique de la banque en matière de dignité au travail, en faire part à la responsable RH. Un accompagnement externe sera également proposé à nos collaborateurs qui souhaitent se confier à une personne en dehors de la banque.

### Lutte contre la discrimination et promotion de la diversité

En vertu des principes légaux qui régissent l'égalité entre les femmes et les hommes, la BCJ s'engage en faveur de la non-discrimination lors des processus de recrutement ainsi que dans la relation professionnelle qui en découle. Elle favorise l'égalité des chances, notamment entre les sexes et les générations, en veillant à une représentation équilibrée entre femmes et hommes tout en assurant une égalité salariale. Nous renforçons ainsi notre esprit d'ouverture et notre respect des individualités et des différences. Les postes à responsabilités de la banque étant majoritairement occupés par des hommes, la BCJ s'engage à favoriser la présence de femmes au sein de postes cadres, y compris pour les temps

partiels, conformément aux principes généraux de la LEg, afin de garantir la mixité de l'emploi. Nous promovons ainsi, sans a priori, des parcours de vie et des situations professionnelles variées.

### Egalité salariale

A l'échéance de la certification initiale détenue depuis 2019, la BCJ a réitéré l'analyse de l'égalité salariale en 2023. La certification Fair-ON-Pay s'inscrit dans la continuité d'une gestion responsable des ressources humaines qui privilégie l'égalité des chances ainsi que l'épanouissement professionnel des collaboratrices et collaborateurs.

Le label Fair-ON-Pay Advanced a été obtenu en 2023 au terme d'une analyse approfondie effectuée par une société externe, reconnue par le Bureau fédéral de l'égalité en matière d'analyses salariales. Avec l'obtention de ce label, ladite société atteste que la BCJ respecte les principes d'un « salaire égal pour un travail de valeur égale », tel que stipulé par la Constitution fédérale.

L'analyse de l'égalité salariale a été effectuée sur la base d'une méthode d'analyse reconnue Best Practice par la Coalition internationale pour l'Égalité salariale (EPIC) et mène à une certification valable 4 ans. Ce label permet de promouvoir l'égalité salariale de manière proactive et durable, de renforcer l'image de marque de l'entreprise en tant qu'employeur attractif et équitable et de prouver le respect des dispositions légales nationales et internationales (LEg, ILO Convention, CRD 5) et des critères ESG (CSR).

Une analyse de maintien devra être effectuée tous les deux ans; nous nous engageons ainsi à maintenir le label de manière durable.



GRI	Diversité et égalité des chances	Unité	2023	2022	2021
405-1	Femmes au Conseil d'administration	%	42.86 %	42.86 %	42.86 %
	Femmes à la Direction générale	%	16.67 %	16.67 %	16.67 %
	Femmes cadres supérieures (procuration ou procuration générale)	%	27.03 %	27.27 %	20.59 %
	Femmes cadres supérieurs (mandataire comm., procuration ou procuration générale)	%	38.24 %	29.27 %	20.51 %
102-8	Proportion de femmes cadres sur l'ensemble de l'effectif	%	8.33 %	7.59 %	6.04 %

Les indications relatives à la politique de rémunération des organes de la banque (2-19) et du processus de détermination de la rémunération (2-20) sont précisées dans le Rapport de gestion 2023 de la BCJ, à la page 45.

Le ratio de rémunération totale annuelle (2-21) est décrit ci-dessous :

GRI	Evolution du ratio de rémunération totale annuelle	Unité	2023	2022	2021
2-21	Rapport : salaire le plus élevé / salaire moyen *	coefficient	3.96	3.58	3.18
	Fluctuation du salaire le plus élevé	%	4.60 %	15.37 %	-7.10 %
	Fluctuation du salaire moyen	%	1.09 %	2.83 %	0.03 %

\*Le ratio de l'augmentation en pourcentage de la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée de l'organisation dans chaque pays où les activités sont significatives par rapport à l'augmentation en pourcentage de la rémunération totale annuelle médiane de tous les employés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée).

Base de calcul = rémunération fixe pour l'exercice sous revue, plus la rémunération variable pour l'exercice précédent. Les rémunérations de tous les collaborateurs au bénéfice d'un contrat de travail à durée indéterminée, extrapolées des emplois à plein temps, sont prises en compte dans le calcul du salaire moyen.

## Enjeu pertinent | Santé, sécurité et qualité de vie au travail

### Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

Le bien-être au travail de nos collaboratrices et collaborateurs est une priorité et nous veillons à garantir à chacun un cadre de vie au travail qualitatif.

### Approche managériale et ses composantes

La BCJ mesure la satisfaction et le bien-être au travail à travers la mise en place d'une enquête QVT (qualité de vie au travail) réalisée avec un partenaire externe. Elle offre des places de travail confortables. Selon les lieux et les besoins, des postes de travail à hauteur réglable permettent de travailler debout. Elle propose des horaires de travail flexibles. Tous les postes, y compris ceux à responsabilité managériale, peuvent être occupés à temps partiel.

### Avantages pour les collaboratrices et les collaborateurs

Parmi les avantages offerts à nos collaborateurs, nous pouvons par exemple citer les aménagements du temps de travail, qui peuvent se présenter sous la forme de l'accès à une activité à temps partiel à tous les niveaux hiérarchiques de l'entreprise, y compris la Direction, l'annualisation du temps de travail, les horaires flexibles, le télétravail ou le travail mobile permettant de travailler dans une succursale plus proche du domicile du collaborateur.

Consciente que l'équilibre vie privée-vie professionnelle est une condition sine qua none dans la satisfaction des collaborateurs, la BCJ offre la possibilité d'acheter des vacances supplémentaires ou de profiter d'un congé non payé afin de bénéficier de plus de temps libre pour s'adonner à des activités privées ou pour mener des projets personnels.

D'autres avantages sociaux financiers sont également offerts aux collaboratrices et collaborateurs BCJ, notamment la prise en charge partielle par l'employeur des primes d'assurance perte de gain maladie et accident non-professionnel ainsi que des cotisa-

tions à la caisse de pension largement en dessus du minimum légal. Le salaire en cas d'empêchement de travailler est également prévu par la Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire (CPB), dont la BCJ est signataire, et ceci en dessus des seuils légaux.

Lors de différentes occasions comme un mariage, la naissance d'un enfant ou la réussite des examens CFC ou de formation professionnelle supérieure, la BCJ offre des primes à ses collaboratrices et collaborateurs. De même, les jubilaires sont remerciés chaque année à l'occasion du plénum du personnel (séance plénière) et se voient offrir des prestations pécuniaires et/ou en temps selon l'ancienneté.

En sus des avantages collaborateurs précédemment évoqués, la BCJ offre des congés maternité et paternité d'une durée supérieure au minimum légal, respectivement de 16 et 3 semaines, payés à 100%. De manière générale, un congé non payé supplémentaire peut également être accordé suite au congé maternité, sur demande de la collaboratrice.

### Vie au sein de la banque

Différentes activités sont organisées par le groupe « Sports et loisirs » au sein de la BCJ chaque année. Les collaborateurs, et parfois leur famille, sont invités à des activités sportives ou ludiques offertes par la banque. Un repas du personnel est également organisé annuellement.

16 semaines de congé maternité rémunérées à 100%  
15 jours de congé paternité rémunérés à 100%  
Possibilité d'acheter 2 semaines de vacances supplémentaires

En 2023, une « semaine de cohésion » a été organisée pour l'ensemble des collaborateurs, les invitant à passer une journée récréative hors de la banque ; yoga, marche, repas en commun, activités ludiques et retour en trottinette ont composé cette journée visant le développement de liens interservices et favorisant ainsi la cohésion d'équipe.

### Commission Santé et Sécurité au Travail

La Commission Santé et Sécurité au Travail, composée des responsables des Ressources humaines (RH), de la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE), de la Sécurité, ainsi que deux représentants des collaborateurs et d'un membre de la Direction, se réunit pour aborder des thèmes relatifs à la santé et la sécurité au travail.

En 2023, plusieurs actions ont été menées par la Commission, notamment la mise à disposition, gratuitement, de protections hygiéniques dans les toilettes féminines de toutes nos succursales. Une sensibilisation au « manger sainement » a également été mise en place ; tous les collaborateurs ont reçu un bon pour l'achat de fruits et légumes bio chez des partenaires maraîchers sélectionnés ainsi qu'une lunch-box, sensibilisant à la gestion des déchets.

Au sein de cette Commission, les formations en termes de sécurité physique sont également discutées. A cet effet, une formation spécifique concernant les produits de nettoyage a été dispensée à notre personnel de nettoyage en fin 2022.

GRI	Maternité / paternité	Unité	2023	2022	2021
401-3	Collaboratrices ayant bénéficié d'un congé maternité	Nombre	2	4	3
	Taux de reprise du travail après un congé maternité	%	100%	100%	100%
	Taux de celles qui restent en poste 12 mois après la reprise	%	100%	100%	100%
	Collaborateurs ayant bénéficié d'un congé paternité	Nombre	8	2	0

GRI	Santé et sécurité au travail	Unité	2023	2022	2021
403-9	Accidents prof. (y.c. accident-bagatelle sans arrêt de travail)	Nombre	3	1	1
403-10	Jours d'absence par collaborateur*	Nombre	9.14	n/a	n/a
	Pour cause de maladie	Nombre	7.68	n/a	n/a
	Pour cause d'accident	Nombre	1.46	n/a	n/a

\*les données avant 2023 ne sont pas disponibles car les données issues du précédent système de gestion du temps n'étaient pas exploitables.

Les collaborateurs en contact direct avec la clientèle ainsi que les apprentis ont suivi un cours avec une société externe au sujet de la prévention face aux hold-up et aux agressions.

### Intégrité physique et morale

La BCJ ne tolère aucune forme de harcèlement ou d'intimidation. Toute victime d'un tel abus est encouragée à s'adresser à sa hiérarchie ou au service RH, lesquels feront preuve de toute la sollicitude requise à l'égard des personnes concernées. Un canal externe sera prochainement mis en place afin de proposer aux collaboratrices et collaborateurs un espace de discussion neutre, en dehors de leur lieu de travail.

### Baromètre Qualité de Vie au Travail (QVT)

En 2023, une enquête sur la qualité de vie au travail a été mise en place avec l'aide d'un prestataire externe. Un questionnaire en ligne a été transmis aux collaborateurs qui ont pu y répondre de manière confidentielle. Les données ont été recueillies et traitées par le prestataire, seules des données agrégées ont été transmises à la BCJ. Les résultats seront présentés à la Direction ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs et de la Commission RH. Les résultats de l'enquête feront l'objet d'une analyse approfondie et des mesures correctrices nécessaires seront prises. Ces résultats seront communiqués lors de la publication du prochain rapport RSE, en 2025.

### Aménagement des places de travail

Suite à l'ouverture de la succursale de Moutier en 2019, au déménagement de la succursale de Delémont en 2022 et à la fin des travaux de rénovation de la succursale de Saignelégier (prévues au printemps 2024), toutes les places de travail de ces succursales seront équipées de bureaux « assis/debout » et de chaises ergonomiques. Des ballons d'assise sont également à disposition des collaborateurs qui en ont fait la demande.

### Fonds de Prévoyance BCJ

Le personnel de la BCJ est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. L'organisation, la gestion et le financement de cette Caisse sont régis par la Loi (LPP), les statuts et le règlement en vigueur.

Il s'agit d'une caisse en primauté des cotisations dont les prestations dépassent largement le minimum légal. L'affiliation à la Caisse de retraite est obligatoire pour tous les employés dont le salaire atteint le minimum LPP. La répartition des cotisations entre l'employeur et les employés est de 2/3 – 1/3 sur la globalité du plan de prévoyance.

Tous les assurés ont droit aux prestations de retraite dès leur 62<sup>ème</sup> anniversaire. Moyennant une réduction de leur rente, les assurés ont toutefois la possibilité de partir en retraite anticipée dès l'âge de 58 ans. Le Fonds de prévoyance assure un pont AVS entre l'âge de la retraite et l'âge AVS. L'employeur verse une cotisation extraordinaire unique au moment de l'ouverture du droit à la rente Pont AVS pour le financement qu'elle prélève dans une provision spécifique, constituée pour chaque collaboratrice et chaque collaborateur.

GRI	Obligations liées aux régimes des retraites	2023	2022	2021
201-3	Degré de couverture du Fonds de Prévoyance BCJ	118.3%	114.7%	126.4%
	Ratio LPP assuré / LPP minimal	3.4	3.2	3.3
	Taux de cotisation de risque et d'épargne (en % du salaire assuré)	27%	27%	27%
	Part employeur dans les cotisations	66.70%	66.70%	66.70%

### Nos avancées 2023

- Mesure du bien-être au travail à travers une enquête QVT
- Renouvellement de l'analyse de l'égalité salariale et obtention du label Fair-On-Pay Advanced
- Formation de l'ensemble des conseillers en gestion de fortune et de la clientèle privée à l'investissement responsable et à l'ESG.

### Nos objectifs 2024-2025

- Mise en place d'une formation durabilité pour le secteur Crédits
- Organisation d'un atelier de sensibilisation à l'empreinte carbone et pistes d'actions pour les collaborateurs
- Sensibilisation de nos collaborateurs au développement durable et à la RSE
- Poursuite de nos efforts visant à augmenter la proportion de femmes parmi les fonctions à responsabilités
- Maintien actif du label Fair-On-Pay Advanced
- Poursuite et renforcement du plan mobilité d'entreprise
- Mise en place d'une personne de confiance externe en cas de difficultés relationnelles sur le lieu de travail
- Mise en place d'actions de promotion santé

## Axe 3 | Clientes et clients

La BCJ souhaite tisser des liens durables avec ses clients en les accompagnant à travers une approche transparente et responsable de leurs projets et investissements. Elle est un partenaire fiable pour les particuliers, les entreprises et les collectivités et offre une gamme complète de produits et prestations dans les domaines de la gestion courante, de l'épargne, des placements, de la prévoyance et des crédits hypothécaires. Grâce à son réseau dense et à son offre digitale, la BCJ répond au besoin de proximité et de professionnalisme.

## Enjeu pertinent : conseil responsable

### Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

En tant qu'institut bancaire, la BCJ offre un accès sans discrimination à ses services financiers. Elle accompagne ses clientes et clients tout au long de leur vie, en leur fournissant des conseils complets et personnalisés et des produits transparents et compréhensibles. Elle informe ses clients des risques potentiels et propose des solutions qui répondent de manière optimale à leurs besoins. Dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociale d'entreprise, la BCJ place également la sensibilisation et la formation de ses conseillers aux enjeux de la durabilité au cœur de sa stratégie.

### Approche managériale et ses composantes

La BCJ dispose d'un processus de conseil qui lui permet de couvrir une large palette de besoins individuels de ses clients. En fournissant des services de conseils responsables, elle contribue à prévenir le surendettement dû à une prise de risque excessive. Elle prévient les conflits d'intérêts dans les activités de conseil en accordant des incitations financières avec retenue et de manière responsable.

Grâce à des formations et à des certifications régulières, elle assure que le niveau de compétences de ses conseillers à la clientèle reste élevé. En terme de durabilité, les directives d'autorégulation de l'Association suisse des banquiers (ASB) pour les crédits hypothécaires et le conseil en placement et la gestion de fortune sont appliquées.

#### Prêts à la clientèle

La BCJ veille à la viabilité, à moyen et long terme, des engagements pris par sa clientèle. Elle limite les risques de crédit en pratiquant une politique de diversification, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et en se couvrant par le biais de normes d'avances adéquates. Elle entend entretenir des relations d'affaires avec une clientèle qui a une bonne gouvernance d'entreprise, qui est transparente sur sa situation financière et qui adopte de bonnes pratiques sur les dimensions sociales et environnementales.

#### Conseil en investissement

La BCJ s'engage à répondre aux attentes de ses clients en leur proposant les solutions d'investissement les plus adaptées à leurs attentes et en tenant compte des risques. En terme d'investissement responsable, la BCJ souhaite avant tout agir avec honnêteté et éviter les fausses promesses. Elle considère la lutte contre l'écoblanchiment comme primordiale afin d'assurer une protection efficace de sa clientèle et d'informer ses parties prenantes. Dans le cadre de son adhésion aux Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UNPRI), elle participe à un audit annuel portant sur ses diverses activités. Concernant les produits, des fiches d'informations et des rapports ESG sont disponibles avec des informations climatiques sur les placements.

#### Mise en œuvre des directives ASB

En 2023, la BCJ a préparé la mise en œuvre de deux directives ASB (Association suisse des banquiers) en matière d'ESG (environnement, social, gouvernance). Ces directives sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### 1) Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments

Ces directives visent à sensibiliser les clientes et clients hypothécaires à l'efficacité énergétique de leurs biens immobiliers. Dans ce cadre, une journée de formation « Immobilier et durabilité » a été mise en place pour l'ensemble des gestionnaires et analystes crédits avec un partenaire externe. Un nouveau produit hypothécaire a été lancé afin d'encourager les propriétaires et futurs acquéreurs d'une maison individuelle dans leurs travaux de rénovation et d'assainissements énergétiques. Plus de détails dans le chapitre « Produits et services responsables » en page 49.

#### 2) Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune

Ces directives visent à intégrer les préférences ESG des clientes et clients ainsi que les éventuels risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune et à assurer plus de transparence.

Dans le cadre du conseil en placement et de la gestion de fortune, la définition du profil de risque du client est une étape clé. En ligne avec l'application des directives de l'ASB, la BCJ intègre les attentes de sa clientèle en terme de durabilité. En complément des dimensions financières (objectifs de placement, capacité financière, aversion au risque et horizon de placement), les attentes extra-financières (performances ESG – environnementales, sociales, de gouvernance) sont considérées lors de l'établissement du profil d'investisseur. En fonction des attentes du client, des produits d'investissement spécifiques peuvent être proposés, comme des fonds de placement thématiques visant à investir dans des entreprises qui proposent des solutions aux enjeux environnementaux et sociaux, en relation avec les 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.



Les clients peuvent exprimer leurs préférences en fonction de trois niveaux d'attente, définis par la BCJ:

<b>Neutre</b>	Ils n'ont pas d'attente particulière en matière de durabilité et ils visent uniquement un objectif de performance financière.
<b>Sensible</b>	Ils souhaitent intégrer des critères ESG comme troisième dimension (Rendement-Risque) dans leur approche d'investissement au travers du respect de la politique d'investissement responsable de la BCJ.
<b>Essentiel</b>	Ils souhaitent aligner leurs investissements sur des activités économiques contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux. De plus, la durabilité doit primer sur la notion de performance. Du fait de leur concentration sectorielle et géographique plus importante, ces investissements devraient être sujets à une volatilité plus élevée.

### Sensibilisation et formation

La formation et la sensibilisation des conseillers constituent un élément essentiel de notre démarche responsable. Au regard de la rapidité avec laquelle la réglementation évolue, il est de plus en plus important que nos collaborateurs montent en compétence en matière de durabilité. Différentes formations en ligne et en présentiel

ont été organisées et verront le jour afin de renforcer les connaissances relatives à la durabilité dans l'immobilier et l'investissement responsable. La responsable RSE de la BCJ, en collaboration avec les responsables de secteur, est chargée de développer les connaissances des employés en matière de développement durable et de mettre en place des formations.

## Enjeu pertinent : satisfaction clients

### Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

A la BCJ, la satisfaction de la clientèle se traduit avant tout par la proximité, qui est au cœur de son ADN. Nous veillons à assurer la satisfaction de nos clients sur le long terme en leur offrant un suivi personnalisé, un conseil transparent et professionnel ainsi que des produits compréhensibles et à des prix raisonnables. Nous nous appuyons sur des collaborateurs engagés et compétents. Les services proposés répondent à des critères de haute qualité basés sur la confiance, l'efficacité, l'indépendance et l'intégrité.

### Approche managériale et ses composantes

Nous veillons à établir activement des relations avec nos clients en plaçant la situation et les besoins de ces derniers au premier plan. Des contacts réguliers renforcent la relation avec notre clientèle. Les discussions permettent d'améliorer les services et de développer la qualité. Le traitement des réclamations permet d'avoir une vue d'ensemble et de prendre rapidement les mesures qui s'imposent.

### Présence physique et digital

La BCJ offre la combinaison d'une présence physique forte et digitale pour se différencier. Elle dispose d'un dense réseau de distribution et de conseillères et conseillers répartis dans les trois districts du canton du Jura et à Moutier. Les centres de décision sont situés dans le canton du Jura et la BCJ assure des décisions rapides. Les heures d'ouverture assurent une grande disponibilité des conseillers afin de répondre au mieux aux besoins de chaque client.

En 2023, la BCJ a poursuivi sa dynamique d'investissement en faveur de la qualité du service à la clientèle, notamment en étendant son offre digitale. Une offre de « phygitalisation » a été développée pour la clientèle de 50+. En combinant les canaux physiques et digitaux, le « phygital » permet au client d'accéder au meilleur des deux mondes. Ce concept s'inscrit dans nos valeurs de proximité, de compétence et de responsabilité qui constituent notre élément central de différenciation vis-à-vis de la concurrence.

Le concept de « phygitalisation » combine les avantages d'une présence physique avec des applications ou fonctionnalités digitales. Les points de vente restent un élément central de la compétitivité de la BCJ et l'univers digital ne remet pas en question cet élément clé, mais il vient le compléter. Cette proposition commerciale bien réfléchie et adaptée aux besoins du client permet d'offrir accessibilité, autonomie et simplicité. Elle permet d'allier avec agilité conseil et outils digitaux.

### Organisation de conférences

En 2023, la BCJ a organisé deux conférences sur le thème de la prévoyance et un événement en collaboration avec la FER Arcju sur la succession des PME.

### Gestion des réclamations

La qualité des services et la satisfaction des clients sont au cœur des priorités de la BCJ. Néanmoins, si ces derniers venaient à ne pas être pleinement satisfaits de leur expérience, ils peuvent en informer la banque afin que cette dernière clarifie la situation et, le cas échéant, prenne les mesures correctrices nécessaires au maintien de la relation de confiance avec la BCJ et ses clients. En savoir plus sur la gestion des réclamations au chapitre « Communication des préoccupations majeures » en page 36 de ce rapport.

### Enquête de satisfaction

La BCJ souhaite tisser des liens durables avec ses clients dans un esprit d'ouverture. Afin de mesurer la satisfaction des clients et la perception externe de la banque, une enquête sera réalisée en 2025.

### Conseillers certifiés

Afin de répondre aux exigences légales en matière de formation (art 6 LSFIn) et d'assurer un niveau de compétences conforme aux acteurs du marché, la BCJ s'est associée aux Banques Cantonales latines (BCL) pour la mise en place d'une certification. Nos conseillers sont au bénéfice d'une certification SAQ (Swiss Association for Quality) qui est renouvelée tous les 3 ans par des cours de formation afin de maintenir le niveau de qualité.

## Enjeu pertinent : produits et services responsables

### Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

Pour la BCJ, la RSE doit s'ancrer dans son cœur de métier. C'est là que se trouve le meilleur levier pour promouvoir le développement durable. Le développement de produits et services favorisant la transition énergétique et écologique dans notre canton est un axe majeur de notre démarche durable, notamment dans le domaine des crédits, qui représentent 78% du bilan de la banque.

### Approche managériale et ses composantes

La BCJ accompagne ses clients privés dans le cadre de leurs projets de construction labellisée ou leurs travaux de rénovation énergétique avec une offre et des conseils. Elle étendra sa gamme de produits et services pour la clientèle entreprise.

Concernant les placements, des critères ESG sont intégrés dans les processus d'investissement, la gestion du risque et le reporting. La BCJ met à disposition de sa clientèle une offre de placements thématiques axés sur les Objectifs de développement durable de l'ONU.

### Hypothèque JuraEco

Afin de soutenir la construction ou la rénovation labellisées Minergie et d'encourager les propriétaires et futurs acquéreurs d'une maison individuelle dans leurs travaux de rénovation et d'assainissement énergétiques, la BCJ a lancé en 2023 l'hypothèque JuraEco.

Ce produit offre de nombreux avantages :

- Rabais de 0.5 % par année en fonction de la durée du contrat sur le taux fixe ou variable
- Participation aux frais de certification Minergie et d'audit CECB®Plus à hauteur de 50 %
- Accompagnement à travers une offre de conseils énergétiques en partenariat avec Energie du Jura

### Programme des conseils énergétiques BCJ-EDJ

En fonction des travaux, trois types d'offres, qui peuvent être combinées, sont proposées :

- Conseil énergétique panneaux photovoltaïques et borne de charge (en option)
- Conseil énergétique isolation et rénovation
- Conseil incitatif « Chauffez renouvelable »

Les conseils sont réalisés par des experts CECB® certifiés du canton du Jura et de Moutier, partenaires du programme. L'offre est ouverte à toute la population jurassienne et les frais sont pris en charge dans le cadre de la conclusion d'une hypothèque JuraEco à la BCJ.

La BCJ a également réalisé un guide de la rénovation énergétique qui vise à informer, sensibiliser et accompagner les Jurassiennes et les Jurassiens dans leurs travaux de rénovation énergétique disponible sur son site internet [www.bcj.ch](http://www.bcj.ch).

« Nous avons mis en place un programme de conseils spécialement adapté aux besoins actuels des propriétaires de plus en plus soucieux de l'environnement. La visite sur place d'un expert certifié de proximité permet des recommandations fiables, rapides et neutres sur les possibilités d'assainissement et de production d'énergie électrique de sa maison, notamment sur le montant à investir, les subventions disponibles et les économies financières et de CO<sub>2</sub> réalisées. Le partenariat avec la BCJ offre à la population la possibilité de disposer de ces conseils, ce qui est une offre inédite dans le canton du Jura. »

Enrico Riboni, directeur d'Energie du Jura

GRI	Crédits présentant une utilité écologique	Unité	2023
G4-FS8	Hypothèques JuraEco	nombre	51
	Volume de prêts JuraEco	mio de CHF	3

### Crédits aux entreprises

De plus en plus de PME mettent en place des actions concrètes pour réduire leur consommation d'énergie, leurs ressources et réduire leur empreinte carbone. Depuis le 1er janvier 2024, les grandes entreprises suisses répondant à la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) devront publier un rapport climatique. La CSRD s'applique aux entreprises non européennes sous condition qu'elles génèrent plus de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires net dans l'Union européenne ou si elles ont au moins une filiale ou succursale dans l'UE dépassant certains seuils (Art. 40a CSRD). Cela impactera aussi indirectement les plus petites entreprises qui fournissent ces grandes structures. Toutes devront peu à peu signaler et prouver leurs bonnes pratiques ESG.

En tant qu'acteur clé du tissu économique jurassien, la BCJ souhaite également soutenir sa clientèle des PME et les sensibiliser aux questions de durabilité, aujourd'hui incontournables. Un nouveau produit sera lancé afin de pouvoir les accompagner.

### Fonds de placements et mandats de gestion

La BCJ offre une gamme de produits qui tient compte de son approche d'investissement responsable à travers une offre de placements, mandats de conseil et mandats de gestion. L'offre répond à différents objectifs et approches liés aux attentes des investisseuses et investisseurs.

### Investissement traditionnel

Les décisions d'investissement sont principalement régies par des objectifs financiers et n'intègrent pas de contraintes systématiques en matière d'ESG. Néanmoins, les critères extra-financiers peuvent être considérés dans l'intérêt de la personne qui investit.

### Investissement responsable

L'exposition des entreprises aux risques ESG et la manière dont elles gèrent ces risques sont prises en compte. Cela permet, d'une part, de renforcer la stabilité des portefeuilles sur le long terme vis-à-vis des risques ESG et, d'autre part, de participer à une dynamique positive en incitant les entreprises à améliorer leurs pratiques selon les critères ESG.

### Investissement de conviction

Une partie des investissements visent à privilégier des thèmes et secteurs en lien avec les objectifs de développement durable. Il existe deux types de produits :

- **Les investissements thématiques**

Cette approche concerne les investissements dans des entreprises qui proposent des solutions dans le domaine environnemental ou sociétal (ex. énergies renouvelables, gestion de l'eau, réduction de la pauvreté, éducation, etc). Elle privilégie les thèmes et secteurs dont l'activité économique est en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. La BCJ met à disposition de ses clients une gamme de produits catégorisés Article 9 selon la SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

- **Les investissements à impact ou impact investing**

L'approche d'impact investing a pour objectif d'engendrer un avantage social ou environnemental mesurable en plus d'un rendement financier. Ce qui la distingue d'autres formes d'investissement durable (par ex. de l'investissement thématique), est notamment :

> le caractère intentionnel de l'investissement dans un secteur ou une activité capable de générer un impact positif

> la mesurabilité de l'impact à l'aide d'indicateurs clés de performance (KPI)

L'investissement d'impact représente, selon nous, l'approche la plus pertinente en terme d'investissement responsable.

### Principes pour l'investissement responsable (PRI)

En 2023, la BCJ a signé les Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UN PRI) qui encourage le développement d'une finance durable. Elle requiert de ses signataires un engage-

ment fort pour construire une industrie financière plus durable. La BCJ s'engage à décliner opérationnellement et de manière progressive les six principes énoncés.

### SwissClimate Scores

La BCJ met à disposition de ses clients qui ont un mandat de gestion et des fonds BCJ un rapport ESG qui comprend également des données climatiques alignées sur les Swiss Climate Scores. Ces scores ont été développés sous la direction de la Confédération, en collaboration avec des experts du secteur et des ONG. Il s'agit de standards qui permettent à chaque investisseur de connaître quelle est l'empreinte environnementale de ses placements. A travers la publication de ces indicateurs, la BCJ s'engage à faire preuve de transparence et à éviter toute forme d'écoblanchiment.

### Ambitions et défis

A la lumière de la stratégie de l'Union européenne sur la finance durable et du positionnement de la Suisse et de sa volonté de participer à la transition vers une finance plus durable, la BCJ a pour ambition de faire évoluer son offre. Convaincue du bien-fondé de cette démarche, aussi bien d'un point de vue de la durabilité que de performances pour ses clients, des efforts considérables y seront consacrés les prochaines années.

Consciente des nombreux défis et de la complexité de la démarche, la BCJ souhaite continuer d'adopter une approche progressive en s'appuyant sur des principes solides. Il est évident que la prise en compte de données extra-financières dans le processus d'investissement n'est pas exempte de difficultés pour une banque de petite taille telle que la BCJ. De même, l'investissement responsable reste un domaine soumis à la subjectivité. Notre démarche de l'investissement responsable est considérée comme un processus d'apprentissage et notre stratégie continuera d'évoluer au gré des progrès réalisés dans le domaine afin de refléter au plus juste notre vision en termes d'ESG.

GRI	Actifs intégrant des critères ESG	Unité	2023	2022	2021
G4-FS11	Mandats de gestion de fortune avec intégration de critères ESG	nombre	625	610	543
	Mandats de gestion de fortune avec intégration de critères ESG	mio de CHF	236.8	220.3	233.2
	Quote-part des mandats avec intégration critères ESG sur le total des mandats de gestion (par rapport au volume)	%	65.83 %	65.02 %	64.42 %
	Fonds de placement BCJ avec intégration critères ESG	mio de CHF	43.3	NA	NA
	Quote-part des fonds de placement BCJ avec intégration critères ESG sur le total des fonds de placements BCJ	%	100.00 %	NA	NA

## Enjeu pertinent : finance responsable

### Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

Du côté de l'Union européenne comme en Suisse, l'environnement réglementaire de la finance durable évolue rapidement et les directives dédiées à la finance durable se mettent progressivement en place. Cependant, il demeure un manque de standardisation des critères, des méthodes et des notations. Les organismes de réglementation du monde entier ont reconnu l'importance de favoriser la transparence autour du thème ESG sur les marchés financiers. Plusieurs initiatives ont été lancées dans le but d'établir des cadres réglementaires pour une intégration et un reporting plus clairs, notamment les Swiss Climate Scores, lancés en 2022 par la Confédération, qui visent à créer une base de transparence sur l'alignement des investissements sur l'Accord de Paris. Les grandes entreprises sont tenues de publier un rapport sur les questions climatiques. Le premier rapport devra être publié sur l'exercice 2024.

### Approche managériale et ses composantes

La BCJ assure dans ce cadre la mise en œuvre d'une politique de gestion intégrant les risques ESG. Elle travaille aussi à la formation de ses équipes et à la sensibilisation de ses clients en terme de durabilité.

La BCJ soutient la réalisation des objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat et la neutralité climatique de la Suisse. Outre la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre sur la partie opérationnelle, elle s'engage à participer à la transition énergétique et écologique de son canton par le développement de produits et prestations, notamment dans le domaine des crédits hypothécaires.

### Crédits responsables

L'activité de crédit de la BCJ est principalement axée sur le canton du Jura. Avec les crédits fournis aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités, elle participe indirectement à la création et au maintien de nombreux emplois, compétences et services adaptés aux besoins et aux attentes de sa région. Elle soutient la transition énergétique et écologique chez ses clients en mettant à disposition le prêt hypothécaire JuraEco et en les accompagnant à travers un pack de conseils énergétiques développé en partenariat avec Energie du Jura.

La BCJ évite les opérations susceptibles d'être dommageables à sa réputation ou à son image. Elle fait preuve de vigilance vis-à-vis des risques et des impacts sociaux et environnementaux liés à ses financements. Elle ne finance aucun projet dans le domaine des énergies fossiles.

### Investissement responsable

En tant que gestionnaire d'actifs, la BCJ reconnaît que les placements ont un impact, positif ou négatif, sur plusieurs aspects touchant au développement durable, notamment sur l'environnement, la société, l'économie et les droits de l'homme. L'impact réel est indirect, dans la mesure où il est le fait des entreprises dans lesquelles la clientèle investit. La prise en compte de données extra-financières dans le processus d'investissement n'est pas exempte de difficultés pour un gestionnaire d'actifs de taille modeste. La BCJ a pour ambition de faire évoluer son offre et d'adopter une approche progressive.

En 2023, la BCJ a mis en place une politique d'investissement responsable avec pour objectifs de :

- Présenter les principes de la BCJ en matière de prise en compte des critères ESG
- Informer et garantir de la transparence auprès de ses clients et de l'ensemble de ses parties prenantes

La politique s'accorde avec les recommandations émises par l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) et Swiss Sustainable Finance (SSF) qui préconisent que « les principes d'un processus d'investissement durable soient fermement ancrés dans une politique d'investissement plus globale ». La BCJ est également signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies qui requièrent de la banque qu'elle expose, dans une politique accessible publiquement, son approche en terme d'investissement responsable et ses lignes directrices sur l'intégration des facteurs ESG. La BCJ a également rejoint l'association Swiss Sustainable Finance (SSF).





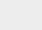
Afin d'offrir une meilleure compréhension de l'investissement responsable, une FAQ est disponible sur le site internet [www.bcj.ch](http://www.bcj.ch).

### Approche d'investissement responsable

L'exclusion, l'intégration de critères ESG, le best-in-class, sont les principaux leviers utilisés par la BCJ dans la sélection et la gestion des investissements.

Une politique d'exclusion est appliquée à l'ensemble des fonds de placements et mandats de gestion. Elle vise à exclure de l'univers d'investissement des activités et pratiques qui présentent des risques, tant sur le plan financier qu'extra-financier et les entreprises qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

### Synthèse des exclusions appliquées

-  **Armement non-conventionnel (exclusion stricte)**
-  **Extraction de charbon thermique et vente à des parties externes (exclusion stricte)**
-  **Entreprises qui possèdent des réserves de combustibles fossiles (exposition du portefeuille de max. 1%)**
-  **Secteurs du tabac, des OGM, de la pornographie et de l'alcool (exposition du portefeuille de max. 1%)**
-  **Entreprises ne respectant pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies, en violation avec des normes internationales en matière de droits de l'homme, de normes de travail ou de controverses environnementales très graves**

Pour les fonds d'actions et d'obligations en tant que fonds cibles, un contrôle quantitatif best-in-class est effectué. Seuls les fonds d'actions et d'obligations cibles qui présentent un rating minimum d'au moins BBB (selon l'échelle de rating de notre fournisseur de données MSCI ESG) et une couverture ESG d'au moins 75 % sont intégrés dans l'univers de placement.

Pour en savoir plus, la politique d'investissement responsable de la BCJ est disponible en ligne sur le site internet [www.bcj.ch](http://www.bcj.ch)

### Notation ESG et limites

#### Définition

La notation ESG permet d'appliquer des critères extra-financiers pour analyser l'exposition des entreprises aux risques ESG et à la manière dont elles les gèrent. Pour l'analyse ESG des sociétés, des produits et des portefeuilles de titres, la BCJ recourt au fournisseur de données MSCI, qui établit le rating à travers une notation allant de AAA (la plus élevée) à CCC (la plus basse). La notation est basée sur des règles qui identifient les leaders et les retardataires du secteur en fonction de leur exposition aux risques ESG et la manière dont ils les gèrent par rapport à leurs pairs.

#### Méthodologie d'évaluation

La publication des données ESG des sociétés n'est ni formalisée, ni obligatoire et repose en grande partie sur l'auto-déclaration de celles-ci. Elles sont établies à la fois sur des données de sources internes (rapport annuel, rapport de durabilité, questionnaires extra-financiers) et externes (médias, ONG). Les scores ESG reposent sur des données variées, quantitatives et qualitatives. Elles peuvent parfois tendre à privilégier les aspects positifs avec des risques d'écoblanchiment.

#### Interprétation de la notation ESG

Le risque ESG ou risque de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance (ESG) qui, s'il survient, peut avoir un effet négatif important, réel ou potentiel, sur la valeur d'un investissement. Il est important de comprendre qu'une notation ESG mesure la résilience d'une entreprise face aux risques ESG à long terme et évalue la manière dont les entreprises gèrent ces risques par rapport à leurs pairs, c'est ce qui est appelé la simple matérialité. La notation ESG n'est pas une mesure générale de la «durabilité» d'une entreprise, ni une notation climatique.

### Détermination des émissions de GES (gaz à effet de serre)

Pour la BCJ, les émissions de scope 3, qui sont liées à ses activités de prêts et d'investissements, représentent la partie la plus importante de son empreinte carbone. Nous travaillons actuellement au renforcement de notre stratégie afin de couvrir nos émissions indirectes. Sur la base des résultats qui seront publiés, un objectif de réduction sera défini.

En 2022, la BCJ a participé pour la première fois au test de compatibilité climatique PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment), lancé par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI). Plus d'informations dans le chapitre « Climat et biodiversité » en pages 59-60 de ce rapport.

### *Nos avancées 2023*

- Lancement de l'hypothèque JuraEco pour les privés favorisant l'assainissement des bâtiments ou la construction et la rénovation labellisée Minergie
- Lancement d'un pack de conseils énergétiques en partenariat avec Energie du Jura
- Soutien aux frais d'audit CECB® Plus et de certification Minergie

### *Nos objectifs 2024-2025*

- Intégration des préférences ESG (environnement, social, gouvernance) dans le conseil en placement et la gestion de fortune
- Offre de placements thématiques axés sur les Objectifs de développement durable de l'ONU disponibles
- Rapport ESG et données climatiques basées sur les Swiss Climate Scores pour nos fonds maison BCJ et nos mandats de gestion
- Sensibilisation de nos clients aux aspects de rénovation et de maintien de la valeur de leurs biens dans le conseil hypothécaire
- Lancement d'un produit hypothécaire favorisant la transition énergétique et écologique pour les PME
- Sensibilisation de nos clients PME en matière de durabilité
- Mesure de la satisfaction de la clientèle

## Axe 4 | Environnement

La BCJ mesure ses émissions de gaz à effet de serre selon le Greenhouse Gas Protocol. Elle sensibilise ses collaboratrices et collaborateurs aux enjeux climatiques. Elle s'engage à réduire ses émissions carbone et à contribuer à des projets de développement durable sur son propre territoire.

## Enjeu pertinent : Climat et biodiversité

### Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

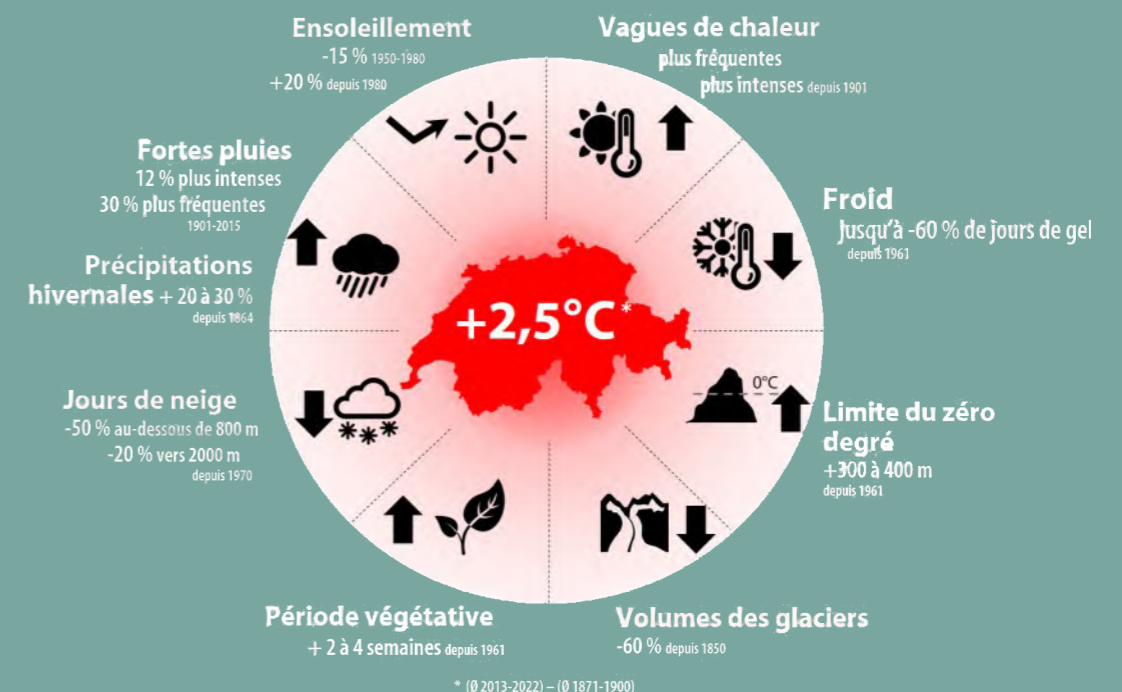
Le climat et la biodiversité sont deux des plus importants défis environnementaux pour l'humanité. Bien que souvent présentés comme deux enjeux distincts, ces deux crises sont profondément interconnectées. D'un côté, le changement climatique renforce la pression sur la biodiversité car les espèces et écosystèmes ne sont pas en mesure de s'adapter à un tel rythme d'évolution du climat. De l'autre, les écosystèmes et leurs biodiversités jouent un rôle majeur dans la régulation des flux de gaz à effet de serre et la séquestration du carbone.

Concernant le climat, l'impact direct de la BCJ est faible en relation avec l'impact indirect provenant des produits et services proposés, autrement dit, via les émissions financées : émissions de CO<sub>2</sub> des entreprises financées par les crédits d'une banque, émissions des bâtiments financés avec une hypothèque, émissions causées par des entreprises, des États ou d'autres classes d'actifs dans lesquels la banque elle-même ou sa clientèle investit. L'effet de levier pour générer une influence positive est donc considérablement plus important au niveau des produits et des services qu'au niveau opérationnel.

Concernant la biodiversité, l'impact de la BCJ est de nature principalement indirecte, puisqu'elle s'exerce par le biais de ses portefeuilles de crédits et de placements. La BCJ reconnaît l'importance de cet enjeu. En tant qu'acteur régional, la BCJ estime qu'il est de son devoir de mener et de soutenir des activités visant à favoriser la biodiversité et de préserver l'espace dans lequel elle opère.

### Changement climatique en Suisse et dans le canton du Jura

Les indicateurs montrent que la Suisse est particulièrement touchée par les dérèglements climatiques avec une augmentation des températures de près de 2,5 degrés au cours de ces 150 dernières années, soit bien plus que la moyenne mondiale. Les effets sont déjà visibles. On le voit par exemple avec les glaciers alpins qui ont perdu environ 65% de leur volume depuis 1850, l'augmentation des vagues de chaleur, la diminution du nombre de jours de neige et des périodes de froid.



Source : Office fédéral de météorologie et climatologie MétéoSuisse

Dans le canton du Jura, les effets du dérèglement climatique sont déjà clairement visibles. Canicules à répétition et sécheresses estivales ont déjà une influence sur les forêts et les pâturages boisés jurassiens. Les cours d'eau sont aussi régulièrement plus chauds et ont de très faibles débits, ce qui pose des problèmes de survie pour certaines espèces de poissons. Les activités de turbinage et de tourisme sont également impactées par les faibles débits. Dans une atmosphère globalement plus chaude, une charge en humidité plus importante est possible. Ainsi, des événements de ruissellement ou de crues, comme observés durant l'été 2021, sont aussi appelés à augmenter.

## Approche managériale et ses composantes

La réduction de l'empreinte carbone de la BCJ est un axe majeur de son engagement durable. Un sondage réalisé en 2021 auprès d'un échantillon représentatif de parties prenantes internes et externes a confirmé l'importance de cet enjeu. La protection du climat figure en tête des thèmes jugés les plus importants par les parties prenantes de la BCJ et plus de 57 % des personnes questionnées ont une attente forte en terme de gestion de l'impact environnemental de la BCJ.

« Les récentes catastrophes naturelles et celles de ces dernières années chamboulent les habitudes de minimiser les risques environnementaux et sociaux. Une frange toujours plus grande de la population attend des réponses et une profonde et rapide évolution sociétale de l'économie en général pour faire face aux enjeux climatiques et sociaux d'un monde globalisé, dont l'espace fonctionnel ne s'arrête pas aux territoires locaux, cantonaux et nationaux... pourtant et à chaque niveau nous pouvons influencer sur la nature, l'économie et le social... » - Client privé

La BCJ s'engage à mesurer et à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et à faire preuve de transparence en publiant les émissions financées. Elle entend contribuer à une économie respectueuse du climat, en accompagnant les projets de ses clients qui souhaitent limiter leur consommation énergétique, passer aux énergies renouvelables, effectuer une transition vers un modèle plus durable, à travers le conseil et le développement d'offres. Elle sensibilise ses collaborateurs aux enjeux climatiques et contribue à des projets en faveur de la préservation du climat et de la biodiversité. Elle a défini une stratégie climatique qui est disponible sur son site internet [www.bcj.ch](http://www.bcj.ch).

## Bilan carbone

En partenariat avec Swiss Climate, un bilan carbone est réalisé afin de quantifier les émissions de gaz à effet de serre. Le bilan est établi selon la norme 14064-1 de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO). L'identification ainsi que la récolte des données sur les émissions CO<sub>2</sub> suivent les principes du «Greenhouse Gas Protocol Accounting and Reporting Standard».

Pour 2022<sup>1</sup>, le total des émissions de gaz à effet de serre de la BCJ s'élève à 308 tonnes de CO<sub>2</sub>-équivalent<sup>2</sup>

- La BCJ a pu réduire ses émissions directes de -23 % pour le scope 1 par rapport à l'année 2021
- Les trajets pendulaires représentent le poste le plus émissif, soit 53 % des émissions totales (165 t CO<sub>2</sub>)
- Le chauffage a quant à lui connu la plus grande diminution d'émissions (-13 %) par rapport à l'année 2021
- Tous les autres postes sont en diminution, notamment la catégorie « Papier et imprimerie » qui a baissé de -41 % par rapport à l'année 2021

## Réduction de -40% d'ici 2030

La BCJ s'engage à réduire ses émissions de 40 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019 sur la partie opérationnelle. Pour réduire ses émissions, l'accent va être porté sur le renforcement du plan mobilité d'entreprise et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

## Bilan gaz à effet de serre (GES)

### Scope 1, 2 et 3

Lors du calcul de l'empreinte carbone, on distingue trois sources d'émission :

**Les émissions directes (scope 1) :** les émissions directes de GES (gaz à effet de serre) sont des émissions émanant de sources qui appartiennent à l'entreprise ou sont contrôlées par elle, par exemple les émissions liées au chauffage, aux véhicules appartenant à l'entreprise, etc.

**Les émissions indirectes (scope 2) :** les émissions indirectes de GES (gaz à effet de serre) sont associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée ou achetée.

**Autres émissions indirectes (scope 3) :** ces émissions couvrent une gamme plus large et incluent les émissions indirectes qui résultent des activités de l'entreprise, mais qui se situent en dehors de son contrôle direct : émissions liées aux trajets des employés vers leur lieu de travail, issues de la production de matériaux importés ou liées aux déplacements d'affaires, émissions liées aux produits et services, à la chaîne d'approvisionnement, etc.

## Détail des émissions de gaz à effet de serre

GRI	Emissions de gaz à effet de serre	Année précédente	2022	2021	2020
	Total scopes				
305-1	Emissions directes (Scope 1)	-23 %	50	65	67
305-2	Emissions directes (Scope 2)	-6 %	23	24	21
305-3	Autres émissions indirectes (Scope 3)	7 %	235	219	214
	Trajets pendulaires	+11 %	165	149	140
	Chauffage	-13 %	95	110	112
	Déplacements d'affaires	+28 %	21	17	16
	Equipement IT	-6.8 %	18	20	21
	Papier et imprimerie	-41 %	5.3	8.9	9.4
	Envois	0.00 %	2	2.1	2
	Consommation de courant électrique	-24 %	0.9	1.2	1.3
	Total émissions (t CO <sub>2</sub> e)	+0.1 %	308	308	302
	ETP	+6.5 %	130.5	122.55	123.05
305-4	Emissions total par ETP (t CO <sub>2</sub> /ETP)	-4 %	2.4	2.5	2.4

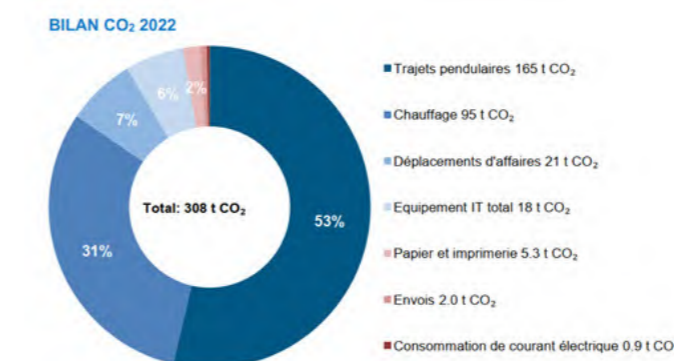
<sup>1</sup>Pour des raisons de contraintes liées à la collecte de données, le bilan carbone reporté dans le présent rapport RSE 2023 porte sur l'année 2022.

<sup>2</sup>CO<sub>2</sub>e

Le CO<sub>2</sub>e regroupe toutes les émissions de gaz à effet de serre à l'instar du CO<sub>2</sub>, du méthane (CH<sub>4</sub>) ou du protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O). Le «e» signifie «équivalent» et indique que tous les gaz sont convertis en équivalent CO<sub>2</sub>. Par exemple, une tonne de méthane équivaut à 25 tonnes de CO<sub>2</sub> dans son impact sur le réchauffement climatique.

## Trajets pendulaires

Avec 165 t CO<sub>2</sub>, les trajets pendulaires représentent la source d'émissions la plus importante du bilan CO<sub>2</sub> de la banque en 2022, avec 53 % des émissions totales. La BCJ a mis en place un plan de mobilité et mène chaque année une enquête. Les collaborateurs peuvent bénéficier d'un rabais de 30 % à l'achat d'un abonnement Vagabond JobAbo ou FlexiAbo ou tester gratuitement les transports publics pendant 1 mois. Ils bénéficient également d'un rabais jusqu'à CHF 500.- à l'achat d'un vélo et d'un rabais supplémentaire de 10 % auprès de magasins partenaires. Enfin, ils peuvent se voir octroyer une prime de CHF 1'500.- à l'achat d'un véhicule électrique et d'une prime de déménagement de CHF 1'000.- lors d'un rapprochement du lieu de travail. Le Comité RSE de la BCJ analysera ces différentes mesures et le plan mobilité sera renforcé. A noter cependant que la banque a une influence limitée sur ce thème dans la mesure où le moyen de transport adopté par les collaborateurs relève de leur libre arbitre.



## Bâtiments

Avec 95 t CO<sub>2</sub>, le chauffage représente le deuxième poste d'émissions du bilan CO<sub>2</sub> de la banque en 2022, avec 31 % des émissions totales. Les émissions liées au chauffage ont diminué de -13 % par rapport à 2021. Cela est dû au déménagement de succursale à Delémont. Alors que l'ancien bâtiment était chauffé au gaz, un chauffage aux pellets est installé dans les nouveaux bureaux. La part d'énergie renouvelable est de 78 % en 2022. Fin 2022, la succursale de Saignelégier, chauffée au mazout, a été raccordée au chauffage à distance, ce qui permettra de diminuer de manière importante les émissions de CO<sub>2</sub>. Les autres bâtiments chauffés au mazout ne sont pas la propriété de la BCJ et la marge de manœuvre est limitée. La banque utilise de l'électricité respectueuse de l'environnement, produite en Suisse et 100 % d'origine hydraulique, proposée par ses fournisseurs. Au niveau de la succursale de Porrentruy, les éclairages ont été remplacés par du LED. Des minuteurs ont également été installés pour les enseignes lumineuses ainsi que des multiprises à chaque poste de travail pour éteindre les places de travail. La modernisation des bâtiments sera poursuivie avec la rénovation de la succursale de Saignelégier et de Porrentruy, ce qui permettra de viser une meilleure performance énergétique.

## Autres postes

Les déplacements d'affaires, en augmentation de 28 % par rapport à l'année 2021, représentent une part faible de notre bilan carbone, avec 7 % des émissions totales. Cette hausse est due à une augmentation du nombre de collaborateurs. Les autres postes (équipement IT, papier et imprimerie et envois) sont en diminution.

## Consommation d'énergie et des ressources

GRI	Indicateurs	Unité	2022	2021	2020
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation				
	Consommation énergétique totale	kWh	894'658	925'171	926'188
	- Consommation de combustible totale	kWh	292'318	287'778	300'225
	- Consommation de combustible provenant de sources non renouvelables	kWh	196'773	284'309	295'037
	- Gaz naturel	kWh	60'771	146'668	152'579
	- Mazout	kWh	136'002	137'641	142'458
	- Consommation de combustible provenant de sources renouvelables	kWh	95'545	3'470	5'188
	- Pellets	kWh	73'794	2'570	3'990
	- Pompe à chaleur électrique	kWh	21'751	900	1'198
	- Consommation d'électricité	kWh	319'411	336'916	369'745
	- Source renouvelable	kWh	319'411	336'916	369'745
	- Consommation de chauffage à distance	kWh	282'929	300'477	256'218
	- Source renouvelable	kWh	282'929	300'477	256'218
	Quote-part d'énergie renouvelable	%	78%	69%	68%
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation				
	Consommation énergétique totale en dehors de l'organisation	kWh	727'587	584'922	570'573
	- Déplacements d'affaires	kWh	64'160	50'388	49'064
	- Voitures	kWh	64'160	50'388	49'064
	- Trajets pendulaires	kWh	663'428	534'534	521'508
	- Voitures	kWh	484'043	474'382	444'234
	- Motos	kWh	1'040	1'763	1'611
	- Transports publics	kWh	178'345	58'389	75'663
	- A pied, vélo	km	16'466	19'766	40'822
303-3	Intensité énergétique				
	Consommation d'énergie par ETP	kWh/ETP	12'393	12'322	12'164
	Consommation d'énergie par ETP	GJ/ETP	44.61	44.36	43.79
301-1	Consommation de papier (papier et travaux imprimerie)	kg			
	Papier recyclé	kg	5'743	9'541	10'149
301-2	Papier fibres fraîches	kg	0	116	62

### Sensibilisation des collaborateurs

En 2022, l'ensemble des collaborateurs, membres de Direction et représentants du Conseil d'administration ont pu participer à un atelier intitulé «La Fresque du Climat» avec trois intervenants externes. Par groupe, les participants ont pu, à travers un jeu basé sur l'intelligence collective (reposant sur le rapport du GIEC, groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), comprendre le lien entre activités humaines et dérèglement climatique. Chacun a également pu exprimer son ressenti et des pistes d'actions à mettre en œuvre au niveau individuel et au niveau de l'entreprise.

Un autre atelier verra le jour en 2024 afin de permettre à nos collaborateurs de calculer leur empreinte carbone et de leur proposer des pistes d'actions.

### Emissions sur la partie financements et investissements

Jusqu'à présent, les institutions financières étaient limitées dans leur capacité à déclarer les émissions au niveau des produits et services car il n'existait pas de méthodologie correspondante. Récemment la situation a changé de manière significative : la disponibilité de méthodologies et de cadres fournissant aux banques des bases adéquates pour aller de l'avant en incluant leurs émissions financées et en fixant des objectifs fiables. En particulier, la méthodologie PCAF (Partnership for Carbon Accounting Financials) a été établie comme cadre de mesure des émissions financées, point de départ de la gestion des risques et de l'identification des opportunités associées aux émissions de gaz à effet de serre des produits et services des institutions financières (correspondant aux émissions de la catégorie 3.15 du GHG Protocol). Le cadre est aligné sur le cadre «Financial sector science-based targets guidance» développé par l'initiative Science-based Targets (SBT) comme guide pour

les institutions financières afin de fixer des objectifs qui alignent leurs activités d'investissement et de prêt avec l'Accord de Paris sur le climat. Chacune de ces initiatives considère l'intégration des émissions financées (Scope 3 catégorie 15) dans l'empreinte carbone comme la clé pour débloquer le changement systémique nécessaire pour atteindre les réductions décrites dans l'Accord de Paris sur le climat.

La BCJ travaille actuellement au renforcement de sa stratégie afin de couvrir les émissions financées et de faire preuve de transparence. La récolte des données est encore un processus complexe et la BCJ s'engage à améliorer la qualité des données d'année en année. Une première évaluation des émissions de gaz à effet de serre sera disponible d'ici fin 2024.

### Participation à PACTA

La BCJ a participé pour la première fois en 2022 au test de compatibilité climatique PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et du Secrétariat d'Etat aux finances internationales (SFI). Ce test a pour objectif de promouvoir la transparence sur la compatibilité climatique des flux financiers et est proposé de manière facultative aux caisses de pension suisses, aux compagnies d'assurances, aux banques et aux gestionnaires d'actifs.

### Obligations et actions d'entreprises

PACTA mesure notamment l'exposition des portefeuilles en actions et en obligations d'entreprises aux technologies à forte intensité carbone. Les technologies à forte émission carbone considérées par PACTA comprennent l'extraction de charbon, le pétrole et le gaz en amont, la capacité énergétique liée au gaz et au pétrole et les véhicules à combustion. Dans chaque secteur, PACTA se concentre sur la partie de la chaîne de valeur qui apporte la contribution la plus importante en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>.

### Exposition aux secteurs les plus carbonés

Dans le cadre de sa participation à PACTA, la BCJ a fait preuve de transparence en soumettant la totalité des avoirs déposés. Malgré les limites méthodologiques précédemment mentionnées, les résultats montrent que son exposition aux secteurs les plus intensifs est située dans la fourchette basse en comparaison à ses pairs (en moyenne 9.3% des actions et 6.8% des obligations).

Catégories	Actions - Expositions aux technologies à fortes émissions carbone	Obligations d'entreprise : Exposition aux technologies à fortes émissions carbone - obligations
Mandats de gestion	1 %	3 %
Conseils en fonds de placement	2 %	< 1 %
Caisse de pension	2 %	2 %
Mandats sur mesure	2 %	5 %
Mandats de conseil	< 0.1 %	2 %

### Hypothèques

Afin de vérifier dans quelle mesure l'ensemble du marché financier suisse progresse vers la réalisation des objectifs climatiques, l'OFEV, en étroite collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI), a mandaté la société Wüest Partner, afin d'intégrer au test de compatibilité climatique PACTA une analyse des émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'immobilier.

Les émissions de CO<sub>2</sub> du parc immobilier suisse sont actuellement légèrement inférieures à un quart des émissions totales de CO<sub>2</sub> en Suisse. La part des bâtiments alimentés par des sources d'énergie non fossiles augmente fortement depuis l'an 2000. Malgré cela, la part des rénovations de bâtiments existants est trop faible et doit être augmentée à l'avenir pour atteindre l'objectif «zéro net» en 2050.

et où l'influence et l'impact potentiels sur les émissions peuvent donc être les plus conséquents. Par exemple, dans le secteur du pétrole et du gaz, l'accent est mis sur les activités en amont liées à l'extraction, tandis que dans le secteur de l'énergie, l'accent est mis sur la production d'électricité et les sources d'énergie associées.

### Limites du test

Dans le cadre de l'analyse des résultats, les limites suivantes ont été identifiées:

- Les secteurs comme l'agriculture, la sylviculture, l'aluminium, le papier et le verre sont également pertinents pour le climat, mais étant donné le manque de données au niveau des actifs ou des scénarii, ils ne sont donc pas inclus dans l'analyse
- Le périmètre d'analyse exclut des segments qui seraient pertinents comme les obligations gouvernementales, les matières premières ou le private equity
- Le calcul des expositions aux secteurs PACTA ne tient pas compte du pourcentage des revenus générés par ces activités. Ainsi, une société ayant 100% des activités dans la génération d'électricité à partir de charbon thermique sera considérée de la même manière d'un point de vue climatique qu'une autre ayant 1% de ses revenus liés à la même activité
- La latitude dont disposent les participantes et participants quant au périmètre de portefeuilles à soumettre au test limite significativement la pertinence de comparaison entre les pairs. En effet, aucune règle stricte et aucun contrôle ne sont en place pour garantir la représentativité des portefeuilles soumis.

Selon l'OFS, le pourcentage de chauffage à mazout pour les bâtiments à usage d'habitation s'élève à 50.5% en 2022 dans le canton du Jura (plus fort taux de tous les cantons).

### Résultats BCJ

La BCJ a volontairement participé à ce test pour son portefeuille de crédits hypothécaires. Pour l'analyse de la partie hypothécaire, le calculateur CO<sub>2</sub> développé par Wüest Partner sur mandat de l'OFEV est utilisé. Il tient compte de l'emplacement du bâtiment, des données pertinentes en matière d'énergie telles que le type de chauffage, la surface chauffée, les détails de la rénovation et l'altitude géographique. Dans le cas de données pertinentes manquantes, celles-ci sont extraites du Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL) qui est géré par l'Office fédéral de la statistique et alimenté par les cantons ou les communes, induisant une marge d'erreur sur les ré-

sultats. La norme SIA 380/1 (2016) «Besoins en chaleur de chauffage» et les facteurs d'émission de CO<sub>2</sub> prescrits par l'OFEV pour les agents énergétiques «mazout» et «gaz naturel» permettent de calculer les émissions annuelles de CO<sub>2</sub> générées par la production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude du bâtiment.

Lorsque les informations étaient manquantes au sein du registre, des hypothèses conservatrices ont été appliquées, induisant une marge d'erreur sur les résultats. A ce stade, la BCJ n'a pu obtenir que des données agrégées, ce qui limite l'exploitation des résultats à des fins de démarches proactives auprès de sa clientèle.

Les données fournies par la BCJ sont jugées à 66.8% comme «moyennes» (données obligatoires disponibles, mais rénovations non plausibles selon l'âge du bâtiment), 11.4% sont jugées «modérées» (indications obligatoires pour les agents énergétiques et l'année de construction partiellement manquantes, utilisation d'hypothèses) et 21.8% «insuffisantes».

Selon les résultats transmis par Wüest Partner, la valeur médiane des émissions du portefeuille hypothécaire de la BCJ est de 27,9 kilogrammes de CO<sub>2</sub> par mètre carré annuellement, ce qui la situe dans les moyennes des banques ayant pris part à l'enquête 2022 (en moyenne, 28 kg CO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup> par an).

#### **Engagement en faveur de la biodiversité**

La BCJ s'engage en faveur de la forêt jurassienne, qui recouvre près de 46% du territoire, soit près de 37'000 hectares. Cette dernière est menacée en raison du dérèglement climatique et de la multiplication des phénomènes extrêmes. Depuis 2021, la BCJ a mis en place un partenariat avec DB Forêt et Jardin. Les plantations sont effectuées dans des zones de monocultures d'épicéas sinistrées par le bostryche et de hêtres touchés par le sec. Le changement climatique et les phénomènes extrêmes tels que sécheresse, canicule, tempêtes et gel tardif des dernières années ont affaibli les arbres, les rendant plus vulnérables aux maladies et aux insectes ravageurs. L'épicéa, symbole de l'Arc jurassien, devrait en grande partie disparaître du Plateau, car il y fait trop chaud.

Pour répondre au changement climatique, favoriser une grande diversité et rendre les peuplements plus résilients, différentes essences sont privilégiées : Douglas, mélèze, érable plane, noyer, chêne rouvre, chêne pédonculé, sorbier des oiseleurs, merisier, cormier, tilleul à grandes et petites feuilles, alisier torminal, érable à feuilles d'obier, etc. Depuis le début de son partenariat, la BCJ a ainsi permis la plantation de 3'000 arbres. Elle s'engage également par son soutien financier au suivi des plantations sur une durée de 5 ans. Cela permet d'assurer des soins réguliers aux jeunes pousses et d'assurer leur bon développement.

En 2023, elle a également permis le financement et la plantation de 1'000 arbres en partenariat avec la Ville de Delémont, dans le cadre de son action citoyenne. Les participants à cette journée ont également été sensibilisés à l'importance de la biodiversité dans les jardins.

#### *Nos avancées 2023*

- Réalisation d'un bilan carbone sur la partie opérationnelle
- Remplacement de la chaudière à mazout et raccordement au chauffage à distance pour notre succursale de Saignelégier
- Remplacement des éclairages par du LED pour notre succursale de Porrentruy
- Mise en place de minuteurs pour nos enseignes lumineuses et installation de multiprises à chaque poste de travail pour éteindre les places de travail
- Achat d'énergie hydraulique 100% Suisse pour nos agences et succursales
- Plantation de 3'000 arbres en partenariat avec DB Forêt et Jardin sur notre territoire

#### *Nos objectifs 2024-2025*

- Fixation d'un objectif de réduction de 40% de nos émissions carbone d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019 sur la partie opérationnelle
- Prise en compte des émissions indirectes liées aux financements hypothécaires et aux mandats de gestion selon la méthodologie PCAF (Partnership for Carbon Accounting Financials) dans notre bilan carbone
- Soutien à un projet permettant d'éviter des émissions carbone sur notre propre territoire
- Soutien à un projet à fort impact environnemental et social dans un pays du sud
- Poursuite de notre engagement en faveur de la forêt jurassienne en partenariat avec DB Forêt et Jardin
- Amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments

## Axe 5 | Engagement régional et sociétal

La BCJ crée de la valeur ajoutée à différents niveaux pour sa région, son économie et sa population. Elle le fait de la manière suivante :

- Par le versement des bénéfices, les impôts et la garantie d'Etat qui profitent au canton
- En s'engageant en faveur des entreprises locales et en préservant ainsi les emplois dans la région. La BCJ collabore, autant que possible, avec des fournisseurs dans son propre rayon d'activités
- En tant qu'employeur et établissement financier ancré localement, elle a des répercussions positives sur l'économie régionale
- A travers son soutien au sport, à la culture et au monde associatif



## Enjeu pertinent : performance économique

### Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

Toute la région bénéficie du succès commercial de la BCJ. Elle joue un rôle de premier plan dans le soutien à l'économie locale, tant pour les particuliers, les entreprises, les indépendants que les collectivités locales. L'écosystème local profite directement et indirectement des salaires versés, des dépenses envers les fournisseurs qu'elle choisit dans son propre rayon d'activité et des impôts versés.

### Approche managériale et ses composantes

La BCJ vise la stabilité financière. Le mandat de prestations de la BCJ stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social de son canton. Elle exerce sa responsabilité sociale d'entreprise en agissant dans l'intérêt de ses clients et en gérant les risques avec prudence tout en visant la réussite économique sur le long terme. C'est sur cette base et dans le respect des principes d'éthique commerciale qu'elle apporte sa contribution à l'économie jurassienne.

### Chiffres clés

Bilan (en millions de CHF)	2023	2022	2021
Total du bilan	4'287	4'265	4'143
Avances à la clientèle (après compensation corrections de valeur)	3'313	3'184	3'029
Dépôts de la clientèle (y compris obligations de caisse)	2'564	2'439	2'397
Fonds propres (après répartition)	297.7	278.1	267.1
Résultats (en millions de CHF)			
Bénéfice brut (avant variations des corrections de valeur pour risque de défaillance)	35.3	23.5	22.0
Résultat opérationnel	31.2	20.5	18.4
Bénéfice	13.2	10.2	9.7

### Contribution de la banque

GRI 201-1	2023	2022	2021
<b>Valeur économique directe générée et distribuée (en milliers de francs)</b>			
Dividende	6'750	5'250	4'800
Pouvoirs publics*	10'582	7'973	7'582
dont part au Canton	6'732	5'410	5'160
dont part aux communes	1'243	883	889
dont part aux paroisses	140	99	100
Charges du personnel	20'698	17'516	16'462

\* les chiffres présentés prennent en compte les impôts, la garantie d'Etat et le dividende.

GRI 203-2	2023	2022	2021
<b>Impacts économiques indirects significatifs (en milliers de francs)</b>			
Volume de crédits aux particuliers (canton du Jura)	1'939'846	1'863'627	1'788'659
Volume de crédits aux entreprises jurassiennes*	840'759	808'566	797'034
Volume de crédits aux collectivités publiques (canton du Jura)	138'831	139'387	126'360

\*y compris sociétés immobilières



## Enjeu pertinent : création de valeur régionale

### Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre

La BCJ est un acteur important et soutient de nombreuses sociétés, associations et manifestations. L'engagement et le soutien financier qu'elle apporte contribuent de manière importante au développement économique et social et au renforcement de l'offre culturelle et sportive de la région. Engagée sur son territoire, elle organise, chaque année, une action citoyenne dans le domaine social ou environnemental.

### Approche managériale et ses composantes

La satisfaction des attentes de ses partenaires permet de consolider l'image de proximité et d'attachement à la banque. La BCJ s'efforce d'établir des partenariats basés sur la proximité, le respect et la confiance. Le dialogue et la sensibilisation sur le thème de la durabilité seront également un axe important de notre démarche responsable dans les années à venir.

### Sponsoring

La BCJ compte parmi les sponsors les plus importants de sa région. Elle soutient différents projets, manifestations et organisations qui enrichissent la vie économique, culturelle et sociale du canton du Jura. Le choix des projets de sponsoring est déterminé par leur caractère régional et un nombre équilibré de partenariats sur l'ensemble du territoire. Dans le cadre de ses partenariats, la BCJ accorde une importance particulière à une collaboration à long terme. En 2023, 41% pourcent du budget marketing était consacré au soutien et aux mesures d'accompagnement des projets de sponsoring. L'engagement de la BCJ contribue à une offre attrayante en matière de sport, de culture et de loisirs. En 2023, la BCJ a soutenu 326 associations et manifestations.

L'accompagnement et la sensibilisation de nos partenaires en terme de durabilité est également un axe majeur de notre engagement responsable. Nous souhaitons les sensibiliser à ces enjeux afin qu'ils assument la responsabilité de l'impact de leurs activités et qu'ils puissent apporter une contribution positive. Différentes mesures seront mises en place d'ici 2025 sur ce thème.

GRI 201-1	2023	2022	2021
<b>Valeur économique directe générée et distribuée (en milliers de francs)</b>			
Sponsoring	709	574	578

### Club BCJ

Le Club BCJ permet aux clients détenteurs d'une carte BCJ d'accéder à une palette d'offres et de rabais intéressants dans le domaine du sport, de la culture et des loisirs, sur simple présentation de leur carte. Les activités proposées sont concentrées exclusivement sur le canton du Jura. Ce partenariat permet d'offrir de la visibilité à nos partenaires et de faire rayonner l'offre de qualité de notre territoire.

### Fournisseurs

La BCJ oriente sa politique d'achat dans le sens du développement durable et s'efforce de mettre en place des chaînes d'approvisionnement locales ou régionales. L'essentiel des achats qui n'est pas redistribué au niveau cantonal vient des dépenses liées aux prestataires de services externes tels que Swisscom et Finnova. L'intégration de critères de durabilité fait déjà partie de notre politique d'achats mais sera renforcée avec la mise en place d'une politique d'achats responsable et une sensibilisation de nos fournisseurs d'ici 2025.

GRI 204-1	2023	2022	2021
<b>Part des dépenses effectuées auprès de fournisseurs locaux</b>			
Pourcentage des charges d'exploitation (hors charges de personnel) consacré aux prestataires en Suisse	99 %	99 %	99 %
Pourcentage des charges d'exploitation (hors charges de personnel) consacré aux prestataires dans le canton du Jura	26 %	26 %	25 %

### Action citoyenne

La BCJ s'engage depuis plusieurs années en faveur de projets jurasiens dans le domaine social ou environnemental à travers la mise en place d'une action citoyenne. Cela permet à nos collaborateurs de se rencontrer en dehors du travail et d'œuvrer pour des projets riches de sens. Chaque année, ce sont entre 70 à 90 personnes qui y participent. Les familles, retraités et membres du Conseil d'administration sont également invités. L'axe sensibilisation est important. En 2023, un projet en faveur de la biodiversité a été mené en collaboration avec la Fondation Rurale Interjurassienne et la Ville

de Delémont. Une conférence donnée par la FRI a permis de sensibiliser nos collaborateurs à l'importance de la préservation de la biodiversité, notamment dans les jardins. Différentes structures ont été réalisées dans les Jardins de Courtemelon et à Delémont: spirale aromatique en pierres, mur en pierres sèches, haies de Benjes, abris à hermines et structures favorables à la petite faune (tas de pierres et tas de bois). Une plantation avec 1'000 arbustes indigènes de différentes essences a été organisée et financée par la BCJ à Delémont, au lieu-dit Entre-les-Etangs.

### Actions citoyennes réalisées depuis 2010

Année	Travaux menés	Bénéficiaire
2010	Lutte contre l'impatiante glanduleuse aux étangs de Bonfol	Office de l'environnement
2011	Rénovation de la Ferme de la Combe-es-Monin à Saulcy	Association des Parents et Amis de la Fondation Pérène
2012	Nettoyage et travaux à la réserve naturelle de l'étang de la Gruère	Centre Nature les Cerlatez
2013	Achalandage et décoration des espaces de vente du Marché de Montcroix à Delémont	Caritas Jura
2014	Nettoyage des routes et berges du Doubs à Goumois	Parc Naturel Régional du Doubs
2015	Action en faveur de la sauvegarde du lièvre brun (entretien et plantations de haies)	Office de l'environnement
2016	Action «Sauvons le Doubs» (nettoyage des rives et du cours d'eau)	Maison du Tourisme – Office de l'environnement
2017	Aménagement de chemins de randonnée à Vermes	Association JuraRando
2018	Sensibilisation et formation à la réanimation cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur et ateliers en relation avec la prévention cardio-vasculaire	Fondation Réajura Coeur
2019	Réalisation de 120 tableaux de vie pour les résidents du Home la Promenade à Delémont	Résidence la Promenade Delémont
2020	Pas d'action pour cause de pandémie	
2021	Mise en terre de 265 plants dans une forêt sinistrée par le bostryche à Bressaucourt avec DB Forêt et Jardin Sarl	Commune de Bressaucourt
2022	Confection d'un set vitaminé et du terroir pour les bénéficiaires de la Fondation	Fondation Aide et Soins à Domicile Jura
2023	Création d'espaces favorables à la biodiversité, plantation et financement d'une haie indigène de 1'000 arbustes	Fondation Rurale Interjurassienne et Ville de Delémont

### FinanceMission

La BCJ et l'ensemble des banques cantonales s'engagent en faveur de l'éducation générale financière des jeunes en Suisse. Les 24 banques cantonales ont fondé l'Association en collaboration avec les Associations faitières d'enseignants de Suisse alémanique (LCH) et de Suisse romande (SER), dans le but de promouvoir la compétence financière et de lutter efficacement contre l'endettement des jeunes. FinanceMission a pour objectif de sensibiliser les jeunes à une utilisation responsable de l'argent et de développer leurs compétences en matière de finances. Pour ce faire, l'association met à disposition une offre basée sur les programmes scolaires, ludique et instructive, destinée à un enseignement en classe. En savoir plus sur le site internet [financemission.ch](https://financemission.ch)

Le magazine en ligne jeunesetbudget.ch aborde les questions relatives aux enfants et aux adolescents vis-à-vis de l'argent. Il permet aux parents de trouver des informations, des conseils et des astuces sur des thématiques telles que l'argent de poche, les cadeaux en espèces, le budget, la dette, etc. La BCJ soutient ces projets qui contribuent à la promotion de l'éducation financière auprès des jeunes et qui constituent les bases d'une gestion consciente et maîtrisée de l'argent par les jeunes.

**FinanceMission**

**jeuneset  
budget.ch**

### Nos avancées 2023

- 326 associations et manifestations soutenues
- Mise en place d'une action citoyenne en faveur de la biodiversité
- Soutien à FinanceMission

### Nos objectifs 2024-2025

- Mise en place de critères de durabilité dans nos pratiques d'achat et aux événements organisés par la banque
- Organisation d'une action citoyenne à impact social ou environnemental
- Dialogue et sensibilisation sur le thème du développement durable et contribution à une plus grande prise de conscience de nos parties prenantes
- Sensibilisation des jeunes à une gestion responsable de leur argent

## Index du contenu de la norme GRI

### Déclaration d'utilisation

La BCJ a communiqué ses données conformément aux normes GRI pour la période du 01.01.2023 au 31.12.2023

### GRI 1 utilisée

GRI 1 Fondation 2021

### Norme sectorielle applicable

G4 Services financiers (G4-FS)

Norme GRI	Renvois, commentaires explicatifs et omissions	
<b>Informations générales (GRI 2)</b>		
<b>L'organisation et ses pratiques de reporting</b>		
2-1	Détails de l'organisation	RSE23, p.11; RG23
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	RSE23, p.8
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	RSE23, p.8
2-4	Reformulations d'informations	Aucune
2-5	Assurance externe	Les données du rapport RSE n'ont pas fait l'objet d'un audit externe à l'exception du bilan carbone et du label Fair-ON-Pay Advanced qui ont été contrôlés et validés par true&fair.expert et la Société Générale de Surveillance SA (SGS).
<b>Activités et travailleurs</b>		
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	RSE23, p.11 et pp.63-64
2-7	Employés	RSE23, p.39
2-8	Travailleurs qui ne sont pas employés	Les contractants indépendants ne représentent pas une proportion significative de la main d'œuvre. Par conséquent, les données relatives ne sont pas publiées.
<b>Gouvernance</b>		
2-9	Structure et composition de la gouvernance	RSE23, p.16 et p.30 ; RG23, pp. 24-29
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG23, p. 31
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG23, p.25
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	La stratégie de la banque, notamment ses valeurs et sa stratégie RSE, relève de la responsabilité du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est responsable de déterminer l'adéquation et l'efficacité de l'intégralité du processus de gestion des risques et poursuit progressivement l'intégration des critères ESG, en particulier climatiques, dans l'ensemble de ses activités.
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	RSE23, p.16
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Le rapport RSE de la BCJ est examiné et approuvé dans un premier temps par la Direction générale, puis validé par le Conseil d'administration
2-15	Conflits d'intérêts	RSE23, p.32
2-16	Communication des préoccupations majeures	RSE23, p.36
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	RSE23, p.16 La responsable RSE informe au moins 1 fois par année le Conseil d'administration des sujets liés au développement durable. Actuellement, aucune formation n'est mise en œuvre pour l'organe de gouvernance le plus élevé.
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Le Conseil d'administration effectue son auto-évaluation annuelle conformément aux exigences de la Circulaire FINMA 2017/1. Cependant, il n'existe aucune évaluation spécifique concernant la gestion des thèmes économiques, environnementaux et sociaux.
2-19	Politique de rémunération	RSE23, p.42 ; RG23, p.45 Un processus complet de la revue de la politique salariale est en cours et une nouvelle politique de rémunération verra le jour.

2-20	Processus de détermination de la rémunération	RG23, p.45. Un processus complet de la revue de la politique salariale est en cours et une nouvelle politique de rémunération verra le jour.
2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	RSE23, p.43
<b>Stratégie, politiques et pratiques</b>		
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	RSE23, pp.14-15
2-23	Engagements politiques	Aucun engagement politique n'est pris par la BCJ.
2-24	Intégration des engagements politiques	Aucun engagement politique n'est pris par la BCJ.
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	RSE23, p.31 et p.36
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	RSE23, p.31, p.36, p.42
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	Il n'y a aucun cas de non-conformité identifié par la BCJ en 2023
2-28	Adhésions à des associations	La BCJ est membre de l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS), de l'Association suisse des banquiers (ASB), de Swiss Sustainable Finance (SSF) et de swisscleantech.
<b>Engagement des parties prenantes</b>		
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	RSE23, pp.19-20 et pp.34-35
2-30	Négociations collectives	La BCJ est signataire de la Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire.

<sup>1</sup>RSE23 : Rapport de responsabilité sociale d'entreprise 2023 / RG23 : Rapport de gestion 2023

## Index du contenu de la norme GRI

Norme GRI	Renvois, commentaires explicatifs et omissions	
<b>Thèmes pertinents (GRI 3)</b>		
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	RSE23, pp.23-25
3-2	Liste des thèmes pertinents	RSE23, pp.23-25
<b>Axe d'engagement "Gouvernance"</b>		
<b>Enjeu pertinent: Ethique et gouvernance</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RSE23, p.29
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	RSE23, pp.33-34
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	RSE23, p.31 et p.32
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Les collaborateurs sont sensibilisés à la lutte contre la corruption via le Code de conduite du personnel. Une nouvelle formation sera dispensée en 2024.
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Aucun cas
<b>Enjeu pertinent: Dialogue, implication et transparence avec les parties prenantes</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RSE23, pp.34-35
<b>Enjeu pertinent: Protection des données et sécurité IT</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RSE23, p.36
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Aucune

<b>Axe d'engagement "Employeur responsable"</b>		
<b>Enjeu pertinent: Formation et développement des compétences</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RSE23, p.40
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	RSE23, p.41
404-2	Programme de mise à niveau des compétences des employés et programme d'aide à la transition	RSE23, pp.40-41
404-3	Pourcentage des employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	100 %, hors cas particuliers, tels que les arrivées ou départs d'employées et d'employés en cours d'année.
<b>Enjeu pertinent: Diversité et égalité des chances</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RSE23, p.42
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	RSE23, p.39
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	RSE23, p.43
405-2	Egalité salariale	RSE23, p.42
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Aucune
<b>Enjeu pertinent: Santé, sécurité et qualité de vie au travail</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RSE23, p.43
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Les collaboratrices et collaborateurs disposant d'un contrat à durée indéterminée (temps plein ou temps partiel dès 50 %) disposent des mêmes avantages.
401-3	Bénéficiaire d'un congé parental	RSE23, p.44
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	RSE23, pp.43-44
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	RSE23, p.44
403-9	Accidents professionnels et absences pour cause de maladie	RSE23, p.44
403-10	Maladies professionnelles	RSE23, p.44
<b>Axe d'engagement "Clientèles et clients"</b>		
<b>Enjeu pertinent: conseil responsable</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RSE23, p.47
<b>Enjeu pertinent: satisfaction client</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RSE23, p.48
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Aucun procès et aucune réclamation à caractère juridique dans ce sens n'ont été identifiés en 2023
417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Aucun procès et aucune réclamation à caractère juridique dans ce sens n'ont été identifiés en 2023
G4-FS13	Points d'accès dans des zones à faible densité ou à faibles structures urbaines	La clientèle de la BCJ a accès à un vaste réseau d'agences et de bancomats ainsi qu'à des services à distance en libre-service.
<b>Enjeu pertinent: produits et services responsables</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RSE23, p.49
G4-FS8	Crédits présentant une utilité écologique	RSE23, p.49

<b>Enjeu pertinent: finance responsable</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RSE23, pp.50-51
G4-FS10	Sociétés détenues en portefeuille avec lesquelles l'organisation a interagi sur des questions environnementales et sociales	La BCJ ne met pas en place de politique de dialogue actionnarial. Toutefois, une réflexion va être menée dans ce sens.
G4-FS11	Actifs intégrant des critères ESG	RSE23, p.50
<b>Axe d'engagement "Environnement"</b>		
<b>Enjeu pertinent: climat et biodiversité</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RSE23, pp.55-56
305-1	Émissions directes de GES (Scope 1)	RSE23, p.57
305-2	Emissions indirectes de GES (Scope 2)	RSE23, p.57
305-3	Emissions indirectes de GES (Scope 3)	RSE23, p.57
305-4	Emissions totales de GES par collaborateur	RSE23, p.57
305-5	Réduction des émissions de GES	RSE23, pp.56-58
305-6	Emissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	N/A La BCJ ne possède pas d'usine ou d'unité opérationnelle.
305-7	Emissions d'oxydes d'azote (Nox), d'oxydes de soufre (Sox) et autres émissions significatives	N/A La BCJ ne possède pas d'usine ou d'unité opérationnelle.
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	RSE23, p.58
302-3	Consommation énergétique par collaborateur	RSE23, p.58
301-1	Matières utilisées par poids ou volume	RSE23, p.58. Pour la BCJ, cela concerne principalement la consommation de papier.
304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	La BCJ ne possède aucun immeuble à proximité ou à l'intérieur de zones protégées.
<b>Axe d'engagement: engagement régional et sociétal</b>		
<b>Enjeu pertinent: performance économique</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RSE23, p.63
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	RSE23, p.63
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	RSE23, p.45
201-4	Aide financière publique	La BCJ ne bénéficie d'aucune subvention étatique.
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	RSE23, p.63
<b>Enjeu pertinent: création de valeur régionale</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RSE23, p.64
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	RSE23, p.63
204-1	Part des dépenses auprès des fournisseurs locaux	RSE23, p.64

<sup>1</sup>RSE23 : Rapport de responsabilité sociale d'entreprise 2023 / RG23 : Rapport de gestion 2023

# CERTIFICAT

Par ce certificat Swiss Climate SA octroie à la

## Banque Cantonale du Jura

le label de qualité



La société Swiss Climate SA, détentrice du label Swiss Climate CO<sub>2</sub>, confirme les faits suivants :

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre a été établi pour l'année 2022, en conformité avec la norme ISO 14064-1 et suivant les directives du Greenhouse Gas Protocol. L'organisation citée ci-dessus dispose d'une politique climatique, a identifié ses opportunités et risques liés au changement climatique et connaît ses principales sources d'émissions. Un objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> a été défini en se fondant sur des mesures concrètes. L'engagement de l'organisation est communiqué à l'interne comme à l'externe dans un but de transmission de l'information et de sensibilisation.

La conformité du bilan avec les directives de certification du label a été contrôlée par la société d'audit true&fair.expert. Cette distinction a une validité de cinq années, sous réserve d'un audit de contrôle annuel.

Durée de validité du label : Du 16.12.2022 au 15.12.2027

Dernier audit : 27.11.2023

Numéro de registre : CH64S0124

Berne, 17.01.2024

Othmar Hug  
Directeur, Swiss Climate AG



Certificat CH19/0871

Le système de management de

## Banque Cantonale du Jura

Rue des Malvoisins 23, 2900 Porrentruy, Suisse



a été audité et certifié selon les exigences de

### Fair-ON-Pay Advanced

Pour les activités suivantes

Respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes sur la base des critères de la norme Fair ON Pay avec un seuil de tolérance exigeant

Ce certificat est valable du 28 octobre 2023 au 27 octobre 2027 et reste valide jusqu'à décision satisfaisante à l'issue des audits de surveillance.  
Version 2. Certifié depuis le 28 octobre 2019

Autorisé par	Autorisé par
Daniel Willemin	Jan Meemken

SGS Société Générale de Surveillance SA  
Technoparkstrasse 1, 8005, Zurich, Switzerland  
t +41 (0)44 445-16-80 - www.sgs.com



Ce document est un certificat électronique authentique destiné à l'usage professionnel du Client uniquement. Les versions imprimées du certificat électronique sont autorisées et seront considérées comme copies. Ce document est délivré par la société sous réserve des Conditions Générales SGS pour les Services de Certification disponibles sur [Conditions Générales](#) | SGS. Nous attirons votre attention aux clauses contenues sur la limitation de responsabilité, d'indemnisation et de juridiction. Ce document est protégé par le droit d'auteur et toute altération non autorisée, contrefaçon ou falsification du contenu ou de l'apparence de ce document est illégale.



Page 1 / 1



## LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'Organisation des Nations unies.

Ils constituent l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue d'« éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous ».

Voici la liste de ces dix-sept ODD.



Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.



Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.



Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.



Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie.



Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.



Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous.



Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation.



Réduire les inégalités dans et entre les pays.



Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.



Assurer des modes de consommation et de production durables.



Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.



Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.



Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.



Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.



Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.



## Impressum

**Coordination**

Caroline Christe, responsable RSE

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce premier rapport

**Photographies**

© Banque Cantonale du Jura | Tagada Prod

**Réalisation graphique**

Banque Cantonale du Jura – [www.bcj.ch](http://www.bcj.ch)